

6.30 a.m. 28	12.30 p.m. 34	6.30 p.m. 14
7.30 a.m. 29	1.30 p.m. 34	7.30 p.m. 13
8.30 a.m. 29	2.30 p.m. 33	8.30 p.m. 12
9.30 a.m. 33	3.30 p.m. 32	9.30 p.m. 11
10.30 a.m. 39	4.30 p.m. 25	10.30 p.m. 9
11.30 a.m. 38	5.30 p.m. 18	11.30 p.m. 7

(Bulletin météorologique complet en page 3)

Vaines recherches d'un scaphandrier

Madeleine Locas ne croit pas en la mort de ses deux enfants

Diatribes de M. L. Guindon contre les commissaires

"La majorité des commissaires des Ecoles catholiques de Montréal sont opposés au syndicalisme, n'ont nullement le sens des responsabilités publiques, pas plus qu'ils n'ont le respect de la vérité, ou le respect de la réputation des autres". Ces paroles énergiques font partie d'une première déclaration remise par le président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal en réponse à la mise au point publiée mardi par la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

La Commission scolaire avait alors passé en revue les divers événements survenus depuis quelques années chez les instituteurs. Le mémoire de la Commission déclarait en outre: "... nous constatons avec infiniment de peine qu'un mauvais esprit dirige l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal".

M. Guindon a refusé de reprendre son poste d'instituteur, après le congé sans solde que la Commission lui avait jusqu'ici accordé, pour qu'il puisse s'occuper exclusivement des affaires de l'Alliance. C'est à la suite de ce refus que la Commission a suspendu le président de l'Alliance de ses fonctions d'instituteur.

Voici, en entier, le texte de la réponse de M. Guindon: "Les membres de l'Exécutif n'ont pas encore eu le temps d'étudier à fond la très longue mise au point faite hier dans les journaux par la Commission des Ecoles catholiques de Montréal."

"Toutefois, nous devons dire que l'idée générale qui s'en dégage confirme le sentiment que nous avions depuis deux ans que la majorité des commissaires sont contre le syndicalisme, n'ont nullement le sens des responsabilités publiques, pas plus qu'ils ont le respect de la vérité, ou le respect de la réputation des autres."

"Cette déclaration sent la dictature à plein nez, le 'crois ou meurs' des jours de 1920 alors que la Commission scolaire du temps avait renvoyé 68 instituteurs pour activité syndicale."

"Il est regrettable que la Commission scolaire essaie de prouver sa bonne foi des demi-vérités. Elle a cru pouvoir, se gagner la confiance du public en citant des déclarations fausses ou incomplètes, ou en attribuant ces paroles à des personnes qui ne les ont pas prononcées. L'Alliance fera les mises au point nécessaires d'ici peu de temps."

"Nous sommes assurés que les instituteurs sont révoltés de ces tactiques que nous qualifions d'incendiaires pour une commission scolaire. La prochaine assemblée générale nous le dira."

Le président de l'Alliance fera une première mise au point en s'adressant à la population par la radio ce soir.

16 morts dans la chute d'un avion espagnol

ALBACETE, Espagne, 18 (A.P.). — Seize personnes, dont trois officiers de l'aviation espagnole, ont péri dans la chute d'un avion de transport Junkers à bord duquel elles avaient pris place alla donner contre le pic d'une montagne. L'accident se produisit, près de la ville de Tobarra, 30 milles au sud d'ici. Deux lieutenants-colonels et un major périrent dans les débris en flammes. L'avion, qui était en route vers Madrid en provenance de l'école aérienne de Carthagène, se perdit apparemment dans un dense brouillard.

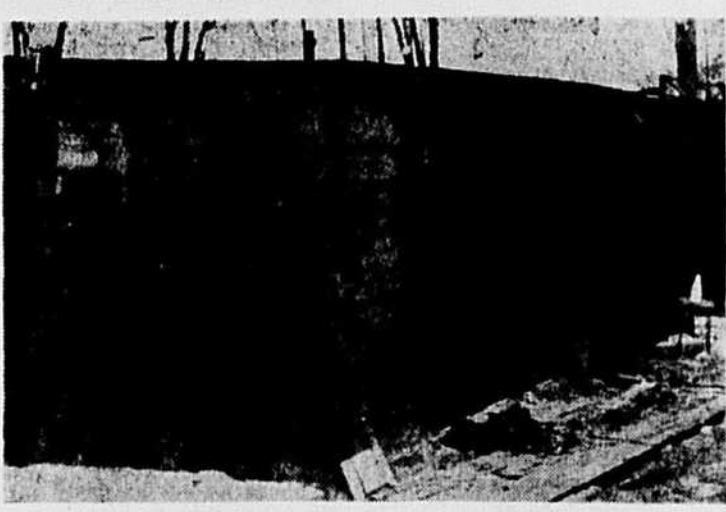
Les autorités de l'aviation rapportent que l'accident se produisit à 8 heures 30 du matin. L'avion devint la proie des flammes après sa chute et les cadavres sont tellement brûlés qu'ils sont presque méconnaissables.

C'est la pire tragédie aérienne survenue en Espagne depuis le 23 décembre 1948, alors qu'un avion à passagers s'écrasa dans les montagnes près de Tarragone, entraînant la mort de 27 personnes.

Ingénieur de Montréal blessé à Chicoutimi

CHICOUTIMI, 18 (C.P.). — Jim Bally, de Montréal, un ingénieur à l'emploi de la compagnie Price Brothers, à Chicoutimi, se blessa aujourd'hui à l'hôpital des blessures qu'il subit à son travail, dimanche dernier. Bally se fractura trois côtes dans cet accident.

Une bouteille de lait les attendait sur un tabouret !



La photo illustre la maisonnette de Jean et Pierre-Paul Locas, que la grand-mère aurait assassinés en les poussant dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, au pied du boulevard Pie-IX, à Maisonneuve. On voit, à l'extrême droite de la photo, une bouteille de lait sur un tabouret, lait qui devait servir de nourriture aux bambins qui ne revinrent pas. La mère des enfants disparus, Madeleine Locas, est âgée de 22 ans. On a fait, hier, de vaines fouilles dans les eaux glaciales du fleuve; ces recherches se continueront encore aujourd'hui. (Photo "Le Canada", par Sasseville)

L'ambassadeur des E.-U. au Vatican abandonne son poste

WASHINGTON, 18 (A.P.). — M. Myron Taylor, ambassadeur spécial du président Truman au Vatican, a démissionné aujourd'hui de ce poste.

Taylor doit retourner à la vie privée. Il est un ancien président de la Steel Corporation des Etats-Unis. En acceptant la résignation

de son ambassadeur avec "un profond regret", le président Truman a fait remarquer que c'était le 70e anniversaire de naissance de Taylor.

Myron occupait son poste au Vatican depuis 10 ans. Il fut en premier lieu délégué auprès du Saint-Siège par le président F. R. Roosevelt. Les rumeurs voulaient depuis quelques semaines que la démission de Taylor fut imminente, mais il les avait niées jusqu'à la semaine dernière.

Lorsqu'il arriva de Rome à Washington, le 10 janvier dernier, il a déclaré qu'il s'attendait de retourner à son poste auprès du Saint-Père il a conféré lundi avec le président Truman.

Plusieurs organisations protestèrent contre la démission de Taylor, mais il les avait niées jusqu'à la semaine dernière.

Crawford Carson, en charge du F.B.I. à cet endroit, a dit que le fugitif de 46 ans du Michigan, qu'il classe comme "l'un des plus dangereux criminels aux Etats-Unis", était accompagné d'une femme qu'il a identifiée comme étant Bernice Jackson, de Detroit.

Fleischer a été arrêté sur l'accusation de s'être enfui de l'Etat du Michigan afin d'éviter l'emprisonnement pour vol.

L'arrestation a été opérée par quatre agents qui trouvèrent le bandit se délassant dans le sable en costume de bain.

M. St-Laurent, les Canadiens français et le fonctionnarisme

Par Maurice Nantel

OTTAWA, 18. — Il y a à peine un an, au moment où le t. h. Louis Saint-Laurent devenait premier ministre du pays, toutes les gens s'intéressant au grand problème d'une représentation équitable et de plus en plus nécessaire des Canadiens de langue française dans le fonctionnarisme national, déplorant à qui mieux mieux le fait regrettable et extrêmement inquiétant de notre absence à peu près complète des fonctions-clés de nos sous-ministères fédéraux.

Nous n'avions alors qu'un seul sous-ministre, dans l'acceptation stricte du mot, sur une vingtaine. Et nous ne l'avions alors que de depuis quelques mois seulement.

Et il avait fallu, pour qu'on entreprenne de corriger cette situation injuste et qui jouait dangereusement contre nous, dans un domaine que chaque jour qui passe rend un peu plus essentiel, une action énergique et inlassable du groupe le plus jeune et le plus remuant de la députation libérale

québécoise; un groupe dont les plus vigoureux animateurs restent ceux avec lesquels il faut toujours compter, parce qu'ils sont devenus sous-ministres, soit assistants parlementaires, soit officiers supérieurs de l'actuelle Chambre des communes, ou qu'on les considère comme du bois dont on fera les chefs de demain.

Point n'est besoin de le nommer. Il est facile de le reconnaître. Un oiseau rare.

Cet unique sous-ministre, cet oiseau rare, c'est au ministère des Transports qu'on le trouvait. Il s'agissait de M. Jean-Claude Lesard qui, tout jeune, y est encore et y restera, à n'en pas douter pour bien des années à venir.

La grand-mère aurait caché ses deux petits enfants

Un scaphandrier a vainement fouillé le fond du fleuve St-Laurent dans l'est de Montréal hier, à la recherche des corps de deux enfants, tandis qu'une femme de 50 ans continuait à soutenir qu'elle avait noyé ses petits-enfants, dont on menaçait de lui enlever la garde.

Mme Joseph Locas a en effet avoué à la police avoir poussé dans le fleuve la voiturette portant les deux enfants, mardi soir, parce que sa fille, mère des petits enfants, se proposait de les placer en adoption.

Elle a dit à la police que les enfants, Jean, âgé de 3 ans, et Pierre-Paul, âgé de 18 mois, étaient les fils illégitimes de sa fille, Madeleine, âgée de 22 ans.

"C'est incroyable" Pendant ce temps la fille, mise au courant du récit de la mère par l'abbé Pierre Trudel, s'est refusée à croire à la mort de ses enfants. "Je ne puis le croire", a-t-elle

déclaré au prêtre. "Je ne puis m'imaginer que ma mère ait pu faire une chose comme ça. Elle doit les avoir caché quelque part."

La fille a expliqué que sa mère avait déjà menacé de cacher les enfants plutôt que de les voir confier à des parents adoptifs.

La police a déclaré pour sa part qu'étant donné la confession de la grand-mère, elle n'avait d'autre alternative que d'approfondir son enquête.

Le scaphandrier à l'oeuvre

Après avoir combattu le froid et le courant, le scaphandrier a finalement touché le fond du fleuve au bout du boulevard Pie-IX, vers la fin de l'après-midi, mais il ne put apercevoir la moindre trace des enfants ou de la voiturette. Il a dit qu'il replongerait aujourd'hui.

La grand-mère et la mère sont demeurées au quartier général de la Sûreté pendant la poursuite de l'enquête.

La police avait d'abord été alertée à ce sujet vers 3 heures mercredi matin par la mère qui était allée réclamer de l'aide au poste de police de la rue Notre-Dame est, à Maisonneuve.

Une heure plus tard, Mme Locas se présentait à son tour au poste, en pleurs, et annonçait avoir précipité les enfants dans le fleuve.

Lily Pons à l'hôpital pour une opération

NEW-YORK, 18 (A.P.). — Lily Pons, le fameux soprano du Metropolitan Opera de New-York, subira une intervention chirurgicale au cours de la semaine prochaine. On lui enlèvera une pierre d'un rein.

Lily Pons est sous observation et suivra des traitements depuis le 25 décembre dernier. Un représentant de la fameuse cantatrice a déclaré qu'elle passera à peu près une dizaine de jours à l'hôpital et qu'elle ira ensuite en Floride afin de se remettre complètement.

Aucune trace des neuf bandits de Boston; récompense de \$100,000

BOSTON, 18 (A.P.). — Les auteurs du plus gros vol jamais enregistré dans l'histoire américaine, qui leur a rapporté la somme de \$1,000,000, se cachent quelque part ou profitent d'une avance de plusieurs heures pour échapper à la justice.

Ils comptent également une somme de \$500,000 en chèques — qui n'est d'aucune utilité pour une bande de fuyards. Les indices sont minces. "Nous possédons peu ou pas d'informations", dit Edward W. Fallon, surintendant de la police.

D'actives recherches sont en cours, et au cours de la journée les télescripteurs de la police ont fonctionné sans interruption, diffusant des faits relatifs au vol dans la ville de New-York et les banlieues de Boston. Les récompenses offertes peuvent atteindre la somme de \$150,000. Mais la police précise qu'il n'y a rien de définitif. Il y a très peu de jours à ajouter à ce drame rapide et silencieux qui, hier soir, a causé un vif émoi chez les lecteurs de journaux et les auditeurs de la radio à travers tout le continent.

A 7 heures 10, hier soir, en plein cœur de la ville de Boston, sept hommes silencieux affublés de masques de carnaval et armés de revolvers tirèrent en respect cinq employés de Brink's Incorporated, une firme se spécialisant dans le transport des valeurs. Deux de leurs comparses attendaient à l'extérieur dans de luxueuses limousines.

Ils prirent la fuite avec tout ce qu'ils purent emporter — \$1,000,000 en espèces et \$500,000 en chèques. Ils ignorèrent une somme de \$1,000,000. Pourquoi? Peut-être parce qu'ils ne pouvaient pas entrer davantage dans leurs sacs de buanderie déjà grandement ar-

rondiés ou parce qu'ils furent dérangés par la sonnette annonçant le retour d'un garde au travail.

A la fin de la journée, la compagnie Brink's, qui a offert une récompense de \$100,000, annonçait le changement radical de son système de verrouillage.

Volteurs suspects

L'indice le plus dramatique fut le rapport de la police municipale de New-York à l'effet que l'une des luxueuses voitures dont se servent les bandits aurait été vue dans un poste d'essence de Manhattan.

Le préposé au service, John Koziatek, a révélé à la police qu'il avait reçu une voiture à son poste portant le numéro de permis émis par le Massachusetts correspondant à celui de l'automobile recherchée. Il y avait trois hommes dans la voiture. Sur le siège arrière, Koziatek remarqua des masques noirs ressemblant à ceux de l'Halloween.

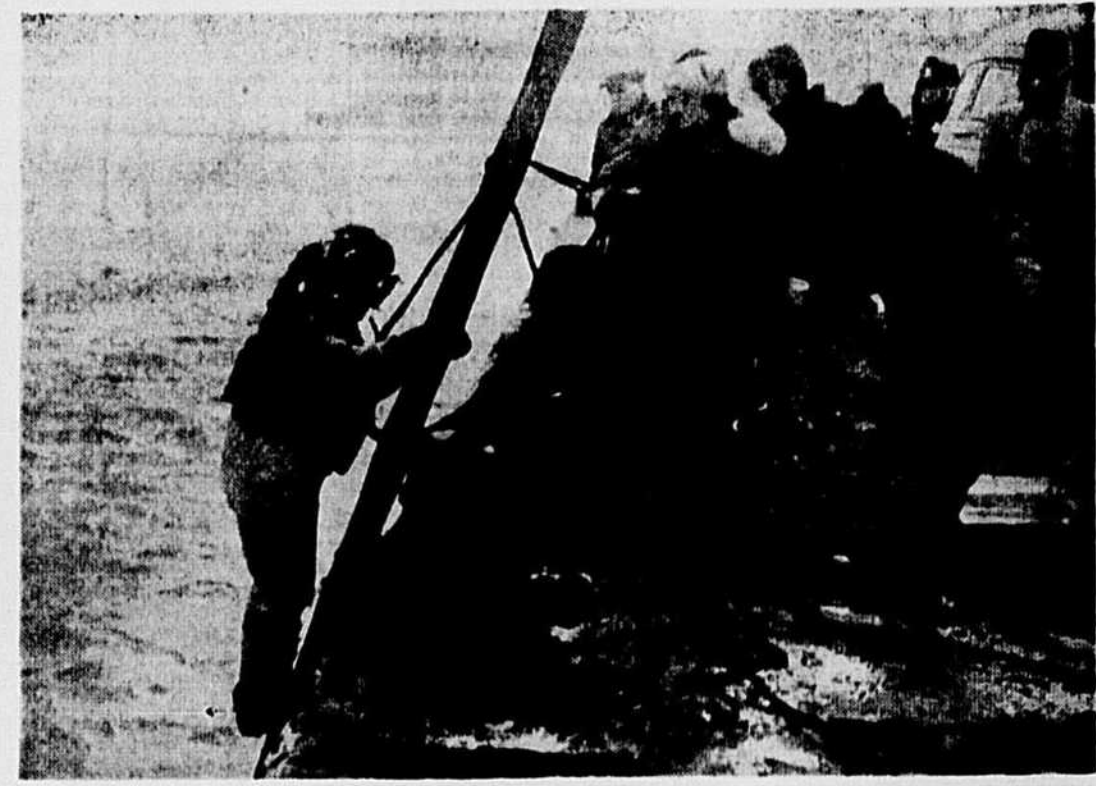
Les policiers sont lancés sur cette piste. Une deuxième alarme fut donnée quand on trouva une Cadillac dans le garage d'une maison inoccupée depuis un an. Mais cette piste fut vite abandonnée quand la police rapporta que cette voiture avait été volée par de jeunes bandits.

Suspects interrogés

Huit suspects, dont un bandit notoire de Boston, furent interrogés aux quartiers-général de la police aujourd'hui, sans résultats satisfaisants. Les hommes furent finalement relâchés.

Moins que la police ne garde une arme secrète, elle semble posséder très peu d'indices. Une cassette fut ramassée sur les lieux du vol. Des empreintes digitales? Non, les bandits portaient des gants.

Retrouvera-t-on jamais les corps des deux enfants disparus ?



Les limiers de la Sûreté municipale font présentement des perquisitions approfondies dans le cas de l'affreux récit d'une grand-mère de 51 ans, qui aurait englouti ses deux petits-enfants dans le fleuve Saint-Laurent, mardi soir, en les poussant à l'eau, du haut d'un quai sis au pied du boulevard Pie-IX, à Maisonneuve. Les présumées victimes sont Jean et Pierre-Paul, bambins respectivement âgés de 3 ans et 18 mois, petits-enfants d'une maisonnette sise près d'un court de tennis, à l'arrière du numéro 4598 est de la rue Notre-Dame. Sur la photo du haut, on voit un scaphandrier se préparant à faire des recherches dans les eaux glaciales du St-Laurent, où l'eau est profonde d'une quarantaine de pieds à ce temps-ci de l'année. On remarque aussi sur cette photo le capitaine-délective William John Fitzpatrick, chef de la brigade préposée aux homicides, et le capitaine Léopold Binette, du poste de police No 34. La photo du bas montre une partie de la foule de curieux qui se réunit sur les lieux de la tragédie, sur la berge du fleuve St-Laurent, pour assister aux recherches qui ont été jusqu'ici vaines. (Photos "Le Canada", par Sasseville)

Le nouveau ministre de M. Saint-Laurent

OTTAWA, 18 (C.P.). — Le premier ministre Saint-Laurent a aujourd'hui nommé à son cabinet les ministres nouveaux, en préparation de l'ouverture de la prochaine session du Parlement, qui doit avoir lieu le 16 février.

Dans une déclaration, où il a annoncé plusieurs nominations de juges, M. Saint-Laurent a révélé les changements suivants au cabinet fédéral:

1.—Le ministre des Ressources, M. Gibson, a été nommé à la circonscription ontarienne de Hamilton ouest, est nommé juge de la Cour suprême de l'Ontario, à la division des appels.

2.—M. Walter E. Harris, âgé de 46 ans, secrétaire parlementaire du premier ministre et député libéral

aux Communes pour la circonscription antérieure de Grey Bruce, devient ministre du nouveau ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

3.—Le ministre de la Reconstruction, M. Winters, 39 ans, dont le ministère actuel est aboli, prend le nouveau portefeuille des Ressources et de l'Exploitation.

4.—Le ministre du Revenu, M. McCann, âgé de 62 ans, devient ministre des Mines et des Recherches techniques, tout en conservant son portefeuille actuel.

5.—M. Ralph Maybank, 59 ans, secrétaire parlementaire de M. Gibson et député libéral de Winnipeg centre-sud, devient secrétaire parlementaire du ministre des Mines et des Recherches techniques.

M. McCann et M. Harris ont rendu visite au gouverneur général, le vicomte Alexander, aujourd'hui, et ils ont prononcé leur serment d'office. Ils étaient accompagnés du premier ministre.

Nouveaux ministères

Les ministères de la Citoyenneté et de l'Immigration, des Ressources et de l'Exploitation, ainsi que des Mines et des Recherches techniques ont été créés par les lois adoptées à la dernière session du

Parlement. La proclamation de ces lois coïncide avec l'annonce des changements ministériels.

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration s'occupera de la division de la citoyenneté qui relevait du Secrétariat d'Etat et de celle de l'Immigration qui relevait du ministère des Ressources.

Le ministère des Ressources et de l'Exploitation est chargé de certaines tâches qui relevaient de l'ancien ministère des Ressources et aussi de celles du ministère de la Reconstruction. M. Winters aura juridiction sur le logement, la route trans-canadienne, les services et les renseignements touristiques, les parcs nationaux, les ressources forestières canadiennes et certains projets d'irrigation. Il s'occupera aussi de régir les Territoires du Nord-Ouest.

Le ministère des Mines et des Recherches techniques s'occupera des sections qui concernaient les mines et les recherches de l'ancien ministère des Ressources.

Nouveaux sous-ministres

Trois employés du service civil ont été choisis comme sous-ministres aux nouveaux ministères. (Suite 2e page, 1ère col.)

Des 200 petits édifices parsemés ici et là, 31 sont disparus sans autorisation préalable. Trente-six ont été retrouvés par la Gendarmerie Royale et le corps de la prévôté.

Les planchers des tentes constituant la principale partie des articles volés. Les autres items qui ont fait l'objet des vols comprennent des articles de plomberie et des portes.

Le camp était inoccupé depuis 1940 et coûtait \$96,344. Le porte-parole déclare que les édifices ne pouvaient pas durer beaucoup plus longtemps que 10 ans et qu'ils avaient "peu ou pas de valeur" aujourd'hui.

Le camp était inoccupé depuis 1940 et les ingénieurs de l'armée avaient enlevé différents items pour les employer ailleurs. Quoi qu'il en soit, les édifices de ce camp entraient dans les surplus de guerre, ils ne furent pas remis à la disposition de la Corporation des biens de guerre.

Sanctions prises contre deux gardiens du camp de Farnham?

Une cour militaire d'enquête estime à \$3,500 la valeur des articles volés au camp d'été de Farnham, Qué., et le commandant militaire du Québec est à déterminer la sanction qu'il prendra contre deux des gardiens du camp, c'est ce qu'on apprend à Montréal, hier.

Un porte-parole de la région militaire du Québec a déclaré que les découvertes du tribunal, nommé l'année dernière pour enquêter sur les vols perpétrés à ce camp, sis 40 milles au sud-est de Montréal, ont été soumises aux quartiers-général de la Défense nationale à Ottawa.

Deux gardiens, dit-il, sans les identifier, ont été suspendus. D'après les résultats de l'enquête, dit-il, il était impossible d'assurer la sécurité du camp, s'étendant sur une étendue de six milles carrés, avec seulement deux gardiens et c'est été une perte d'argent que d'employer les 16 hommes nécessaires à une sécurité complète.

TELEPHONEZ
avant midi à
GRavelle 3551

CANADA
SONT EFFICACES

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 239

MONTREAL, JEUDI 19 JANVIER, 1950

Le Canada



Améliorez l'apparence de
votre bureau avec les
AMEUBLEMENTS

DUCLOS & DUCLOS

3527 est, rue Bélanger, Montréal

VI. 3645

3

Décoré pour un acte d'héroïsme



M. E. D. Gray-Donald, de Québec (à droite), président de la Canadian Electrical Association, décoré M. Odilon Gagné, de Shawinigan Falls, employé de l'Association, pour avoir ramené son compagnon de travail, M. L.-Philippe Richard, à la suite d'un accident survenu le 3 août 1948 à St-Etienne des Grès, près de Trois-Rivières. Cette présentation a été faite au Château Frontenac, à Québec, où la C.E.A. tient son congrès d'hiver.

Problèmes de la circulation à l'ordre du jour au conseil

La séance spéciale que le conseil municipal de Montréal tiendra à partir de dix heures et demie, demain avant-midi, en sera décidément une qui fera époque et qui aura des répercussions d'importance.

Plus précisément, il sera question notamment des problèmes de la circulation et du transport en commun à Montréal et dans le district métropolitain.

Par exemple, le conseil sera saisi du projet de loi préparé par la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport dans le but d'obtenir, pour la Cité, de la Législature de Québec l'autorité d'établir une "Commission de transport de Montréal" qui pourrait exploiter, entre autres choses, le Tram (une fois municipalisé) et construire le métro et autres "projets" connexes.

Le conseil sera aussi saisi des suggestions formulées par la même Commission d'étude relativement aux moyens susceptibles d'être pris pour financer la construction d'un métro, d'une autoroute est-ouest, etc.

En outre, le comité exécutif soumettra au conseil ses conclusions et recommandations relatives au rapport soumis par la Commission d'étude, le premier décembre dernier.

Cet autre rapport, aujourd'hui Incidemment, le comité exécutif corrobore, apprend-on, ce premier rapport de la Commission d'étude.

Hier après-midi, on était apparemment à compléter le rapport en question, et le document serait disponible aujourd'hui même. Tout en faisant des réserves "mineures", le comité exécutif recommanderait au conseil d'approuver ce premier rapport de la Commission d'étude.

Des crédits supplémentaires D'autre part, le comité exécutif recommandera au conseil de voter des crédits supplémentaires relativement à l'expropriation d'im-

Convocations

Canadian Industrial Trainers' Association.—Dîner mensuel ce soir, à 6 h. 45, au restaurant de la gare Windsor. Conférencière: Mme Opal J. Cunningham, directrice de l'entraînement pour le magasin Crowley, Milner & Co., de Détroit, Michigan. Sujet: "Retail Training".

Société Ayrshire du Québec.—Congrès annuel à l'hôtel Queen's.

Ecole des hautes études commerciales.—A 7 h. 30, ce soir, inauguration d'un cours sur l'administration du personnel par M. Charles Laberge, surintendant du personnel à Sherwin Williams Company.

Club Richelieu — Montréal. — Contrairement à la coutume, pas de déjeuner-causerie à midi. Ce soir, à 6 h., au Queen's, dîner et assemblée annuelle.

Engineering Institute.—Réunion à 8 h. 15, ce soir, à 2050, rue Mansfield. Conférencier: M. Vernon Taylor, géologue et conseiller de l'Imperial Oil. Sujet: "Oil Developments in Western Canada".

Lions Club — Déjeuner-causerie hebdomadaire à midi et demi, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Howard S. Ross.

Association des assureurs-vie — Déjeuner-causerie, à midi et quart, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Don Henshaw.

Chemical Institute of Canada — Déjeuner-causerie à 6 heures 30, au Queen's. Conférencier: E. W. R. Steacie. Sujet: "Les réactions élémentaires des hydrocarbures".

Club Kiwanis-Montréal — Déjeuner-causerie hebdomadaire, à midi et demi, à l'hôtel Mont-Royal. Deux conférenciers traiteront de questions ouvrières. Ce sont MM. Percy-R. Bengough et Arthur MacNamara. M. Bengough est président du Congrès canadien des Métiers et du Travail et M. MacNamara est sous-ministre fédéral du Travail.

Board of Trade — Réunion à 3 h. 30, à la salle Exchange du Board of Trade, pour étudier les règlements de l'impôt sur le revenu.

Royal Air Forces Association — Réunion de la division de Montréal, à l'hôtel New Carlton, ce soir, à 8 h. 45.

Un expert analyse les causes de la prospérité du Canada

Il est frappant de constater que les financiers et hommes d'affaires qui ont parlé publiquement ces derniers temps reprennent tous la même formule: prudence, optimisme, en avant tout, prudence et clairvoyance. Les rapports de fin d'année des corporations financières et industrielles, les financiers les porte-paroles des gouvernements, l'hon. M. St-Laurent, M. S. Duncan hier, ont, chacun selon l'aspect qu'il connaît mieux, développé le même thème pour en arriver à la même conclusion.

Hier midi, M. Duncan, qui est à la fois président de Massey-Harris Co., Ltd et président de la Commission de Commerce dollar-sterling, est revenu sur la prudence, en l'abordant d'un point de vue assez peu exploité: la place de nos débouchés commerciaux dans l'économie canadienne et leur influence fondamentale sur notre prospérité.

Prospérité artificielle Selon cet expert en commerce international, notre actuelle prospérité serait artificielle et fondée sur l'accroissement temporaire du volume de nos exportations aux Etats-Unis, sur nos prêts à notre plus vieux client, l'Angleterre, et sur nos exportations en vertu des

crédits du plan de reconstruction de l'Europe (plan Marshall). Aussi longtemps que dure cet état artificiel de choses, la prospérité du Canada est assurée. Seulement le plan Marshall se termine en 1952, la somme des prêts que nous pouvons consentir est nécessairement limitée, et notre volume actuel d'exportation aux Etats-Unis ne saurait se maintenir qu'aussi longtemps que la production américaine n'aura pas atteint le niveau de la consommation domestique.

Après ? M. Duncan explique: "Envisageons d'abord notre propre situation: Nous sommes prospères; 1949 fut une année excellente à tous points de vue: embellie, industrie, mines, agriculture. De nouvelles richesses nous sont dévolues: du pétrole en Alberta, de l'uranium au Nord-Ouest, du fer et du titane au Labrador et dans le Québec. On peut donc se complaire dans l'optimisme. Ce qui ne fait en rien disparaître les causes d'inquiétude.

"Le chaînon faible de notre économie est notre dépendance sur le commerce extérieur pour près d'un

"Le Canada reste un pays jeune, et un pays pour la jeunesse"

Même après des développements industriels et commerciaux extraordinaires au cours du dernier demi-siècle, le Canada est encore un pays jeune, un pays pour les jeunes.

Telle était la déclaration que faisait M. Romuald Bourque, maire d'Outremont, au cours d'un banquet de l'Association des libraires en l'hôtel Berkeley hier soir.

L'annonceur de tant de pays, le Canada n'a jamais été déchiré par la révolution ou la guerre civile, a ajouté M. Bourque. "Nous avons heureusement pu façonner notre destin sans luttes sanglantes. Le Canada est né sous le signe de la liberté librement consentie. Son indépendance a été le fruit d'un patient effort et d'un esprit toujours conciliant. Cette liberté et cette indépendance n'ont pas moins de prix. Elles n'en sont pas moins fragiles. Si nous les négligeons, on pourrait nous les ravir et il ne manque pas de mains avides, même dans notre jeune pays, pour tenter de nous en déposséder."

M. Bourque exprima l'opinion que nul temps ne convenait mieux que ce début de la seconde moitié du 20ième siècle, pour passer aux jeunes citoyens le flambeau de l'avenir, la responsabilité du Canada de demain.

Les erreurs "Nous avons dans le passé commis des erreurs", dit-il, "mais nous ne devons pas en tirer des conclusions qui nous empêchent de faire l'avenir. Vous en commettrez aussi. Mais que ce soit, de grâce, des erreurs honnêtes, découlant d'une bonne intention. Longtemps, plusieurs d'entre nous, avons cru que la construction du Pacifique Canadien et de l'autre chemin de fer transcontinental était une erreur. Et c'en était probablement une. Une erreur bien in-

tervenante, cependant. Un beau jour, on a constaté que cette réalisation devenait un actif inestimable pour le Canada. Sans ces chemins de fer, avec leur excès de matériel roulant, nous n'aurions jamais pu transporter les milliers de militaires et les millions de tonnes de fournitures qui nous ont permis de participer à l'effort destiné au renversement nazi."

Un Canada uni, par les rêves et les aspirations de la jeunesse canadienne, peut jouer un rôle prépondérant dans l'avenir, d'ici à la fin du siècle, selon M. Bourque. En réalisant, en maintenant bien haut les bannières de la liberté, de l'indépendance et de l'entreprise, le Canada peut servir d'exemple et inspirer les autres nations.

Au début du siècle, le Canada était un pays jeune, un pays encore à l'essai et plusieurs de ses habitants doutaient de son avenir. Certes, ils connaissent l'ampleur des territoires canadiens mais ils ne croyaient pas que le parti qu'en tiraient les générations futures.

Cinquante ans ont passé, selon M. Bourque. Et pourtant le Canada reste plus que jamais la terre des jeunes. Aucun autre pays n'offre mieux qu'il le Canada, des succès aux jeunes ambitieux et tenaces, que ne rebutent ni l'effort, ni la persévérance.

Premières "Journées de Laval" vendredi et samedi prochains

QUEBEC. (Du correspondant de "Canada") — Québec verra revenir dans ses vieux murs, le mois prochain, des centaines d'hommes qui y ont passé les plus belles années de leur jeunesse et sont devenus de grands citoyens au Canada. Les "Journées de Laval", organisées par l'Association des "Anciens de Laval" que nous devons citer avec bonheur.

Les "Anciens de Laval", association fondée l'an dernier et qui compte déjà plus de 4000 membres, ont décidé d'instituer les "Journées de Laval" événement annuel, et d'y inviter tous ceux qui doivent leur formation à l'Université fondée en 1852.

Les premières "Journées de Laval" auront lieu les vendredi et samedi, 17 et 18 février, et seront le prélude des grandes fêtes du centenaire de l'Université en 1952.

Comme la grande majorité des "Anciens de Laval" ont fondé des foyers, ils seront accompagnés de leurs épouses et le programme des journées comprend des attractions pour les dames, entre autres une "Revue de Mode".

Le comité exécutif des "Anciens de Laval" nous transmet les grandes lignes du programme que voici.

Pour réduire le coût des maisons Les ouvriers du bâtiment sont mieux payés que jamais — Entente nécessaire avec les constructeurs

Au cours de la dernière journée de leur congrès — le 32ième — qui s'est terminée hier à Montréal, les constructeurs canadiens ont pris des décisions, adoptées des résolutions, qui ne peuvent que se répercuter toute l'année sur le sort de l'industrie de la construction, qui traverse en ce moment une période de prospérité sans précédent dans l'histoire du Canada.

Sans commentaires, en voici quelques-unes: Les salaires Les employeurs font présentement face à une concurrence à haute pression, et doivent reconnaître le fait que les contrats sont maintenant accordés au plus bas enchère.

Le prix de revient prend donc une importance vitale, accrue encore du fait que la production individuelle sur les chantiers a considérablement diminué par comparaison avec ce qu'elle était avant la guerre.

Les constructeurs sont d'avis que les conditions des travailleurs de cette industrie sont au-dessus de tout ce qu'elles furent dans le passé et que, pour éviter l'inflation toujours menaçante, le tra-

Quand un serin ne veut pas chanter



Quand un serin ne veut pas chanter, il faut prendre les grands moyens. M. Janvier Drovin porte sur son doigt le numéro 361, un serin Gross-Baker, qui a gagné l'année dernière le grand prix international des serins "Roller". Son compagnon de jeu, M. Henri Saint-Denis, président de l'Association des serins chanteurs du Canada, tente mais en vain de faire chanter l'oiseau qui refuse d'exécuter. La raison? C'est que les juges n'y sont pas. 361 ne chante que lorsque les juges se présentent. C'est du moins l'impression qu'il donne, car il n'a pas émis le moindre piaillement de tout le temps que nous avons été au Jardin Botanique, où se tient la cinquième et dernière exposition de serins du Canada. Le public sera admis à visiter l'exposition au cours des journées de samedi et de dimanche. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Dilemme tragique

Liberté aux locataires d'être inquiets, rassurés ou craintifs

La situation de plusieurs locataires, à l'heure actuelle, présente un certain nombre de difficultés. Quelques uns soumettent leur problème aux autorités capables de les résoudre, évitant ainsi le danger d'une éviction et la hausse inadéquade de leur loyer. D'autres, moins prudents, transigent avec le propriétaire sans connaître les divers règlements qui régissent les loyers.

Rappelons que tous les propriétaires qui imposent une hausse de loyer à leur locataire doivent leur faire tenir une formule officielle du gouvernement. Cette formule valide doit être signée et datée de la date de la hausse. Elle doit être présentée au locataire, qui doit la signer et la retourner au propriétaire.

Les locataires sont tenus de renvoyer cette formule 30 jours après l'avoir reçue. C'est alors qu'ils signeront un bail conformément aux clauses de la formule. Ce bail devient valide dès qu'il est signé et aucune circonstance ne saurait le révoquer.

Il n'y aura plus de contrôle nul part, ni au fédéral, ni au provincial; ce qui revient à dire que les propriétaires crieront victoire. Pas tous les propriétaires.

Il y en a qui ont signé la formule, c'est-à-dire si le bail n'est pas signé avec le locataire. Si, au contraire, le bail a été signé, ils seront impuissants à majorer d'autant les loyers.

Contrôles maintenus ? Il n'est pas impossible, d'autre part, que le jugement de la Cour suprême oblige le fédéral à maintenir les contrôles sur les loyers. Advenant le cas, les choses resteraient telles qu'elles sont présentement, sans l'autorisation aux propriétaires d'augmenter de 18 ou 22 p.c. On aura compris, en somme, qu'il s'agit d'un dilemme. D'aucuns le qualifient de "tragique". Comment s'exprime ce dilemme exactement ?

a) Les locataires qui ont signé leur bail et qui considèrent ce bail comme leur étant favorable peuvent se retirer, la conscience en paix.

b) Les locataires qui ont signé un bail et qui doivent payer cette augmentation autorisée par l'ordonnance fédérale, peuvent également se retirer, comme ils voudront.

c) Les locataires qui n'ont pas encore signé de bail; qui n'ont pas été augmentés et qui attendent le grand coup, peuvent s'inquiéter car un décontrole complet les menacerait; d'autre part, une réglementation n'est pas impossible.

Les locataires qui hésitent et qui redoutent un "mauvais coup" de propriétaire feraient bien de consulter un avocat. C'est encore le meilleur moyen d'éviter un désastre. L'Association des Locataires de Montréal fournit également les renseignements nécessaires.

Le Dr J.-B. Jobin, président des "Anciens de Laval", adresse aujourd'hui même une invitation à tous les inscrits à la maison familiale, 50, rue Ste-Ursule, mais tous les "anciens" qui n'ont pas encore fait parvenir leur inscription sont cordialement invités aux "Journées". Ce sera une occasion pour les fils de Laval de fraterniser pendant deux jours avec un prince de l'Eglise, des archevêques, des évêques, deux premiers ministres, des juges en chef, des ministres, des députés de toutes les classes de la société.

Bataille légale autour de la déclaration de Trudel

Par Adolphe Nantel

Le jury a eu congé aux Assises, hier, puisque ces messieurs ont passé la journée dans leur salle de délibérations, sur l'ordre de l'hon. juge Wilfrid Lazure, pour permettre au tribunal d'écouter la preuve sur le "voir-dire", expression acceptée partout, afin de savoir si la confession de Roger Trudel, doit être versée au dossier.

L'inculpé subit son procès, depuis lundi, pour le meurtre de Mme Angéline Bessette, 49 ans, sur le pont Jacques-Cartier, dans la nuit du 1er décembre 1948. Me Lucien Gendron, c.r., avocat de la défense avec Me René Gauthier, c.r., en est rendu au tour du procès, et cherche par tous les moyens légaux à sa disposition, à trouver une raison pour que les aveux du détenu ne soient pas acceptés, pour être ensuite soumis aux jurés. Chacun sait que, sans ces aveux, Trudel a de fortes chances d'échapper à la potence.

Cette procédure du "voir-dire" est longue et monotone. Il faut questionner tous ceux qui ont approché le prisonnier depuis son arrestation pour savoir si on lui a fait des promesses ou des menaces, et si la mise en garde, exigée par la loi, a été faite à l'inculpé.

Heureusement... Un des policiers qui surveilla Trudel lors de ses mouvements, des cellules de la Sûreté provinciale au nouveau Palais, à sa comparution et son enquête judiciaire, le gendarme D. Robert est gravement malade dans un hôpital, à Sherbrooke. Me Gendron a le privilège de le questionner mais il se rendra dangereux de lui faire entreprendre le voyage à Montréal.

Et jusqu'à trois heures, hier après-midi, le tribunal, les avocats et les greffiers, ont cru qu'ils avaient la solution.

—Où, il est le sténographe de la Sûreté provinciale à St-Jérôme. Je n'ai pas appris immédiatement qu'il était le frère de l'inculpé à la barre. Il m'a même aidé Henri Trudel et c'est un de mes amis.

—Laissons ces détails pour le moment et dites-moi quand vous avez commencé votre enquête? demande Me Gendron.

—Le 2 décembre 1948. —Avez-vous obtenu une déclaration d'une dame Fortier, avant de questionner Trudel ?

—Oui.

Pas de menaces Me Gendron demande encore au capitaine: —Vous n'avez fait ni menaces ni promesses ?

—Non. —N'avez-vous pas déclaré à l'inculpé qu'il était mieux de dire la vérité parce que vous connaissez Henri Trudel, son frère, et qu'il était votre ami ?

—Je ne me souviens pas avoir dit cela. —Ne lui avez-vous pas dit que vous saviez tout parce que madame Fortier avait parlé ?

—Non. —Ne lui avez-vous pas dit ceci: (Suite 2e page, 3e col.)

A Notre-Dame

Le chanoine Thellier de Poncheville, prédicateur français de réputation internationale, aumônier militaire des armées françaises, chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de Guerre, que nous avons eu l'occasion d'entendre au cours de plusieurs stations quadragesimales en la chaire de l'église Notre-Dame de Montréal, sera le prédicateur invité dimanche, le 22 janvier prochain, en cette Semaine de l'Unité, aux messes de 11 h. et de 12 h. 25. La distinction prédicateur a pris comme sujet de son sermon "Le rayonnement mondial de la papauté".

Le chômage à Shawinigan

Shawinigan et Sorel sont les deux villes où il y a le plus de chômage dans la province.

Le maire et les échevins de Shawinigan sont venus à Montréal rencontrer Me Paul-Emile Côté, député fédéral de Verdun-LaSalle et député parlementaire du ministre du Travail. Ils étaient accompagnés de M. J.-A. Richard, député fédéral de Saint-Maurice-Lafleche.

Me Côté a dit que le rôle du gouvernement fédéral ne doit pas donner du travail aux chômeurs et il a ajouté qu'il fera néanmoins tout son possible pour aider les chômeurs de Shawinigan. La plupart des demandes relèvent de la juridiction du ministère de la Reconstruction et d'autres relèvent de juridiction provinciale.

MA. 3661 750 SHERBROOKE O.

M. Léo GUINDON

président de l'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal

PARLERA

CE SOIR

jeudi à

CKAC, à 7 heures

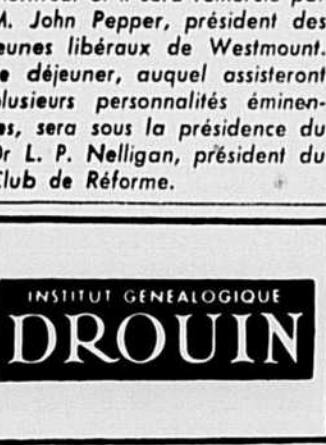


L'hon. J. R. Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve, sera l'hôte d'honneur et conférencier, samedi, à 1 h., à un déjeuner-causerie au Club de Réforme.

Il parlera aussi la veille, soit de main soir, au Club de Réforme, à une réunion de la section étudiante de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal.

Le premier ministre de Terre-Neuve est un écrivain et orateur de renom. Au déjeuner du Club de Réforme, samedi, il sera présenté par Me Lomer Gouin, avocat, président du comité politique de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal et il sera remercié par M. John Pepper, président des jeunes libéraux de Westmount.

Le déjeuner, auquel assisteront plusieurs personnalités éminentes, sera sous la présidence du Dr L. P. Nelligan, président du Club de Réforme.



DELICIEUX POISSON POUR VENDREDI

FILETS FUMÉS

FILETS D'AGLEFIN — TRUITE DE LAC — MORUE — DORE — FILETS DE SOLE — POISSON BLANC — TRUITE DU RUISSEAU DANOISE — HARENGS DE HOLLANDE — FLETTAN — SAUMON DE LA C.B. — PETONCLES — VERITABLES HARENGS SAURS ECOSSAIS — SOLE DE DOUVRES

HUITRES • CREVETTES • HOMARDS

Légumes "frais du jardin", toutes variétés Viandes préparées de Schneider

SIGNELEZ: PL. 8121 Gatehouse

Le Canada pour
tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin
Fondé en 1903

Le Canada est publié par la
Compagnie de Publication du Canada
Limitée, au numéro 5221 rue de
Gaspé, Montréal.

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste
Montréal et environs (minimum) 4 mois : \$5.00
Canada (minimum) 4 mois : \$6.00
États-Unis et Emp. Brit. (minimum) 4 mois : \$12.00
Union Postale : \$1.00
Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily
Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of
Circulation
Autorité des journaux de la
deuxième classe, Ministère des
Postes, Ottawa.

SECRÉTAIRE-TRESORIER
René Décarie

JEUDI, 19 JANVIER 1950

La population de Montréal est en bonne santé

C'est le directeur du service municipal de la santé, le Dr Adélard Groulx, qui l'affirme : la population de la métropole est en bonne santé. Au cours de 1949, son accroissement naturel a été de 13.1 par mille personnes. Le taux de la mortalité générale s'est maintenu à 9.6 par mille et il demeure inférieur à 10 pour la dixième année consécutive.

Les maladies contagieuses ont une baisse de près de 5,000 cas sur l'an dernier, en dépit d'une légère épidémie de poliomyélite qui a causé 11 décès. Les maladies du cœur, le diabète et le cancer figurent en tête des causes entraînant la mort.

Le point le plus intéressant à relever dans le rapport du Dr Groulx est assurément la nouvelle régression marquée par la tuberculose. Le taux de mortalité provenant de cette maladie se trouve abaissé à 42.5 sur 100,000 de population, contre 50.4 en 1948. C'est une amélioration des plus consolantes; mais nous ne devons pas oublier qu'il nous reste beaucoup de chemin à faire encore pour

être sur un pied égal avec la plupart des autres villes.

Cette amélioration générale de la santé, à Montréal, nous la devons sans doute à la vigilance d'un excellent service d'hygiène et à la collaboration intelligente qu'il reçoit des autorités municipales. Mais ce progrès est dû aussi à la coopération du public et à une meilleure compréhension de l'importance des lois de l'hygiène et de la nutrition dans les familles. Cette œuvre d'éducation ne doit pas connaître de relâche. Elle doit porter ses enseignements dans tous les milieux et laisser surtout sa marque chez les jeunes sur qui repose la santé de demain.

Les journaux sont très heureux de faire leur part dans ce travail nécessaire. Cela nous est facile, au Canada, grâce à la collaboration de notre ami le Dr Adrien Plouffe, dont la science sûre se présente toujours avec élégance et dont les préceptes, assaisonnés de bonne humeur, ne sont jamais d'une sévérité excessive.

Les Canadiens français et l'avenir national

Jamais peut-être la presse anglo-canadienne ne s'est penchée avec autant de sympathie sur notre élément français et n'a mieux compris ses aspirations. Cela se produit à l'occasion de la visite à Québec de la Commission sur les arts, les sciences et les lettres, qui apparaît de plus en plus comme l'un des meilleurs instruments dans la compénétration des deux cultures au pays.

Le *Citizen*, d'Ottawa, reconnaît que le Canada doit beaucoup à sa population française dans ses efforts pour devenir une nation et il résume ainsi son rôle historique :

Pendant près de deux siècles, les Canadiens d'origine française ont préservé leur identité comme minorité dans l'Amérique du Nord. En agissant de la sorte, ils ont aidé à sauver le Canada pendant la Révolution américaine et durant la guerre de 1812. Ils ont contribué au développement du système parlementaire, à l'établissement de la Confédération et à l'évolution vers l'indépendance à l'intérieur du Commonwealth. Ils ont conféré au Canada une grande partie de ce qui fait son caractère distinctif.

Après avoir fait allusion à certaines attitudes défensives et "provinciales" qui

gardent encore quelques champions, le quotidien d'Ottawa ajoute :

Mais dans un siècle de matérialisme, la tradition française affirme des valeurs plus nobles. Dans un siècle de cupidité, elle considère les ressources du pays comme un patrimoine qui doit être utilisé avec prudence, pour le bien de l'avenir en même temps que des générations actuelles. Dans un siècle commercial, elle résiste à l'envahissement de la vie humaine.

Le *Citizen* approuve hautement l'Association des éducateurs de langue française qui a préconisé, devant la Commission Massey, l'association du gouvernement fédéral pour venir en aide à l'éducation, aussi bien que pour encourager et relier étroitement entre elles les deux cultures nationales. Toutes les recommandations faites par l'organisme québécois lui paraissent éminemment propres à atteindre ce but.

Les mêmes idées salutaires ayant été exprimées dans les grandes lignes par les plus autorisés de nos confrères de langue anglaise, il est légitime de s'en réjouir pour l'avenir de la civilisation canadienne.

Plus de service maritime Montréal-Toronto

Encore un événement qui marque une étape dans la marche du temps et laisse un peu de nostalgie dans l'âme de ceux qui demeurent attachés aux souvenirs du passé! La "Canada Steamship Lines" a annoncé qu'elle supprime son service de passagers entre Toronto et Montréal.

Ce service maritime entre les deux grandes villes canadiennes existait depuis un siècle. Il avait survécu à l'avènement du chemin de fer et à l'ère de l'avion. Les hommes, trop pressés d'arriver à destination, n'ont-ils plus le temps de circuler à loisir sur les lacs et les fleuves? La ligne était, au contraire, très achalandée et toutes les places étaient retenues, chaque été, longtemps à l'avance. Mais la saison de navigation — moins de quatre mois — est trop courte; les armateurs ont sans doute considéré que les profits ne justifiaient pas les dépenses accrues.

Ces "bateaux de ligne", comme on les appelait, étaient autrefois de riches affaires

en transportant marchandises et passagers. Pendant de longues années, ce fut la compagnie de navigation "Richelieu et Ontario" qui avait charge du service; elle fut plus tard absorbée par la "Canada Steamship". Jusqu'au tournant du siècle, les premiers navires furent des bateaux à deux roues. Ils faisaient escale aux ports situés entre Toronto et Montréal. L'un des attraits de la traversée était le saut des rapides du Saint-Laurent; l'horaire était établi de façon à les franchir de jour. Lorsque des navires de plus fort tonnage furent placés sur la route fluviale, les passagers devaient prendre des embarcations plus légères à Prescott pour sauter les rapides.

On n'ose s'arrêter à penser de ces considérations du même ordre que celles qui ont fait mettre fin au service centenaire du transport des passagers sur la voie maritime Montréal-Toronto pourraient s'appliquer un jour à d'autres routes du Saint-Laurent et de ses tributaires.

Pour nous créer un meuble typiquement canadien

Quel est l'avenir de l'industrie du meuble dans notre province?

Nous avons, à Montréal, une Ecole du Meuble qui fait l'émerveillement des experts d'Europe en la matière et l'envie des autres provinces du Canada. C'est un magnifique commencement, mais cela ne suffit pas complètement à nous doter de maîtres capables de créer une industrie canadienne du meuble.

Nous avons vu, cet automne, plusieurs diplômés de cette école aller en France et ailleurs pour se perfectionner dans leur art. Là encore, ce n'est que le début d'un mouvement heureux, qui demande à être soutenu et développé. L'infatigable directeur de cette institution, M. Jean-Marie Gauvreau, parlant au récent congrès de la section du meuble de l'Association des marchands détaillants, a demandé à ses auditeurs de s'intéresser de façon tangible et concrète à l'avancement de meilleurs diplômés de l'Ecole. Nous devrions être en mesure, à-t-il dit, d'envoyer chaque année à l'étranger deux ou trois diplômés pour qu'ils se perfectionnent dans des techniques diverses. Il nous manque de nombreux experts que l'Ecole du Meuble est en mesure de nous donner, à condition qu'on lui fournisse le

"nerf de la guerre". L'existence d'un fonds spécial préconisé par M. Gauvreau apparaît comme une nécessité qui s'impose.

Le bon goût dans l'ameublement et la décoration intérieure jouent un rôle capital pour l'avenir de l'industrie. Le directeur de l'Ecole du meuble a rappelé aux marchands détaillants l'influence décisive qu'ils peuvent exercer à cet égard. Nous avons malheureusement un goût inné pour la camelote, a-t-il dit, et nous ne nous soucions guère de la faire disparaître. Il faut viser à la création originale. Les Américains, à l'exemple de l'Europe, commencent à se lancer dans cette voie, et à Toronto même, on s'inspire du même principe. Si nous n'y prenons garde, nous serons vite dévancés et submergés par de plus prévoyants que nous.

Avec l'Ecole du meuble, qui n'est plus une nouveauté et a fait ses preuves, nous avons en mains une discipline et un noyau de techniciens capables de créer un meuble typiquement canadien dont le marché pourrait s'étendre à tout le Canada et aux États-Unis.

Ces sages avis d'un homme comme M. Jean-Marie Gauvreau, qui se dévoue avec l'ardeur et la compétence que l'on sait à mettre sur pied une véritable industrie du meuble canadien, devraient rallier l'adhésion et la coopération pratique de tous les intéressés.

Les os humains sont plus durs que le bois de noyer

Le fait est mécaniquement démontré : l'homme a les os très solides. Des cubes tirés des longs os des bras et des jambes ont été mis à l'épreuve. Ils ont supporté un poids de 23,000 livres par pouce carré, en compression, avant de se briser. Le bois du noyer blanc d'Amérique, choisi dans les conditions idéales, n'est qu'à moitié aussi fort.

Mais l'homme n'est malheureusement pas aussi solide que le métal. La fonte coulée peut supporter des pressions quatre fois supérieures à celles des ossements humains.

Choisissons donc soigneusement les matériaux contre lesquels nous voudrions faire l'épreuve de nos os, si nous voulons que ce soient les matériaux et non les os qui cèdent les premiers...

Lettre d'un Esquimau à un autre Esquimau

Les impressions et les opinions sur nos us et coutumes recueillies par Cebou, natif de la Terre de Baffin temporairement domicilié à Montréal, telles que relatées à son cousin Oiratno, habitant les régions arctiques.

La perpétuation de la régie des loyers

Je t'avouerai, mon cher Oiratno, malgré que je sois étranger aux choses de la politique, sujet dont nous les Esquimaux ne nous soucions guère, je comprendrais parfaitement la satisfaction que t'éprouve ton ami Idelfonse, des excellentes résultats initiaux de la réunion d'Ottawa; parce que je connais bien la sincérité et l'intensité de son patriotisme, et la confiance qu'il entretenait dans la supériorité des doctrines de la démocratie véritable, ou l'existence encore les principes de la morale capables d'inspirer, en temps opportun, à la conscience d'hommes intègres et chrétiens, le devoir de subordonner leurs visées et leurs prétentions politiques à l'obligation de justice légale et sociale, qui impose la recherche du bien commun; contrairement à ce qui arrive dans l'empire du communisme, où la volonté arbitraire du groupe prime l'intérêt collectif.

Idelfonse aurait discuté longtemps sur le sujet qui l'intéressait, quand il fut interrompu par l'entrée d'une femme qui venait l'aviser qu'un certain monsieur Petit désirait le voir.

"Fais-le entrer", dit Idelfonse. Je fis mine de me lever pour prendre congé. "Ne bouge pas, Cebou, me signifia Idelfonse, c'est un de mes locataires, et tu peux sans indiscrétion, j'en suis sûr, assister à notre entretien."

"Bonjour, monsieur Petit, asseyez-vous. Qu'est-ce que je peux faire pour vous?" s'enquit Idelfonse.

"Voilà, monsieur Desrochers, je suis inquiet. Je n'ai pas encore reçu ma notice d'augmentation de loyer, et je me demande si vous allez m'en envoyer une? Vous payez \$20 par mois, n'est-ce pas, et si je vous augmente vous paierez \$23."

"Et n'en ai pas les moyens." — "Je n'ai pas les moyens, par-dessus le marché, j'en suis certain, que le gouvernement commet une grave injustice à votre égard en me permettant d'augmenter de \$3 le loyer d'un logis pour lequel vous me payez, aux environs de 1935, \$25 par mois et que j'ai diminué alors à \$16, à cause de la dépression qui vous faisait la vie dure. Durant la guerre, vous, votre femme, et votre fille qui habite avec vous, perceviez à vous trois près de \$100 par semaine. Je n'ai aucunement profité de votre prospérité, si ce n'est que l'an dernier, la régie des loyers m'a permis de récupérer un peu de l'argent que j'avais déboursé pour le paiement des taxes augmentées et les frais, également augmentés, des réparations et de l'entretien de la maison! Pen-

sez-vous que les propriétaires furent des profiteurs de guerre? Mais tranquillisez-vous, cher monsieur, je ne vous augmenterais pas. Laissez-moi vous dire tout de même une chose : si le gouvernement n'avait pas pris, pendant qu'il en était encore temps, la mesure radicale qu'il a décrétée — laquelle est la corrélation logique de sa politique de libérer le pays le plus rapidement possible des mesures de guerre qui entravent le développement de l'entreprise privée — il n'aurait jamais pu le faire; et nous serions infailliblement tombés dans la situation impossible où se débat la France présente-ment."

"Paris possédait 84,000 maisons d'habitation, et 90 p.c. de celles-ci furent construites avant la guerre de 1914. Seize mille sont dans un état de délabrement complet et devraient être démolies; 27 p.c. comptent plus de 98 ans d'existence; 30 p.c. entre 68 et 98 ans; 33 p.c. entre 34 et 68 ans; 10 p.c. entre 12 et 34 ans et 1 p.c. seulement ont moins de 12 ans. De plus, à Paris 54 p.c. des maisons n'ont pas de cabinets de toilette; 92 p.c. sont dépourvues de bains ou douches et 20 p.c. d'eau courante. Les propriétaires ne possèdent pas les moyens, non seulement d'améliorer leurs bâtiments, mais même de les entretenir. Les journaux citent, comme un exemple parmi des centaines, le cas d'une femme propriétaire de trois maisons de rapport contenant 34 appartements, tous habités par des familles de la classe moyenne. Or, quand elle a acquitté les taxes et les frais de réparations urgentes, non seulement il ne lui reste rien pour vivre, mais son bilan se chiffre par une dette de \$80. Son fils est obligé de pourvoir à ses besoins et de payer de sa poche ce déficit de \$80. Elle ne peut vendre, parce qu'il n'y a pas d'acheteurs de la propriété foncière à Paris. Tout cela résulte de ce que le gouvernement a négligé après la guerre de 1914 de supprimer la régie des loyers, au temps où la stabilisation des affaires permettait d'agir; plus tard il s'en est suivi l'engrenage de la dépression, et la crainte de l'électeur a continué de maintenir l'inaction et le contrôle. Puis la dernière guerre est venue ajouter ses complications."

"Bref, aujourd'hui le problème de l'habitation à Paris, semble presque insoluble. Malgré le besoin intense d'habitations nouvelles, personne ne veut courir le risque de construire à Paris. Tels sont les résultats de la perpétuation du régime de contrôle des loyers."



Par Drew Pearson

La coalition des dixicrates et des républicains à la Chambre des représentants manœuvre de façon à paralyser la procédure démocratique — Est-ce que le représentant Delaney de New-York veut donner à sept membres du comité des règlements de la Chambre le droit de pouvoir qu'à 500 autres congressmen?

WASHINGTON. — Voici comment la coalition des républicains et des dixicrates s'arrange pour passer par-dessus les droits aux élections démocratiques à la Chambre des représentants :

Se réunissant à huis clos dans la salle du comité des règlements, la coalition "républicaine" n'a pas seulement exigé le rétablissement de l'ancien règlement du bâillon, par lequel le comité peut embouteiller n'importe quel projet de loi, mais elle a même refusé de laisser parler le président. Adolphe Sabath de l'Illinois, qui s'opposait à ce règlement du bâillon. Chaque fois que Sabath, qui est âgé de 83 ans, commençait à parler, on l'obligeait à se taire avec des cris de : "Le vote! le vote!" de la part des démocrates Gene Cox de Georgia et Howard Smith de Virginie, et de leurs acolytes républicains. Finalement, le congressman GOP Leo Allen eut pitié du petit président.

"Il a le droit de parler", plaida Allen, par-dessus les cris et le tapage. "Laissons-le parler deux ou trois minutes."

Humour peu apprécié
Sabath n'apprécia pas l'humour qui l'y avait lâché. Il était tellement indigné par les tactiques grossières de la coalition qu'il en étranglait presque.

"Nous devrions au moins avoir une audience publique afin que les adversaires de cette résolution puissent se faire entendre", demanda-t-il. "C'est une question d'intérêt vital pour tous les membres de la Chambre. Depuis que nous avons rappelé le règlement du bâillon l'an dernier, ce comité a voté 55 résolutions sur des bills et résolutions, le plus grand nombre dans l'histoire."

"Certains d'entre vous disent que la résolution donnera au comité plus de pouvoir — ce pouvoir, c'est celui d'étouffer toute législation à laquelle vous vous opposez. Comme président du comité, je ne veux pas de cette sorte de pouvoir. Je veux protéger les droits des membres de la Chambre."

Recul d'un "fair dealer"
Cependant, la motion de Sabath à l'intention de différer l'action sur la résolution Cox, et de donner aux membres de la Chambre le droit de se prononcer pour ou contre cette résolution au cours d'une audience publique, fut rejetée par un vote de 7 contre 4. Les trois membres du comité qui se sont joints à Sabath pour exiger une libre discussion des candidats démocrates Ray Madden de l'Inde, John Lyle du Texas et James Delaney de New-York.

Elections au restaurant russe



Staline — Que choisissez-vous: du goulach ou du goulash?

Entre Canadiens de bonne volonté

par Eugène L'HEUREUX

L'éducation populaire

Je viens de parcourir un nouveau volume de 300 pages. En voici le titre: "Répertoire national de l'éducation populaire au Canada français". Il est édité par la Société Canadienne d'Enseignement post-scolaire. On y trouve une description de tous les organismes qui, chez nous, tendent à rendre au peuple une âme, une conscience et le sens de ses responsabilités, et à lui donner des moyens de s'exprimer et de s'extérioriser."

L'éducation populaire, telle que comprise par la Société Canadienne d'Enseignement post-scolaire, c'est donc beaucoup plus que l'"instruction des masses" et la "vulgarisation des connaissances".

Le volume est divisé en deux parties consacrées, la première aux organismes d'éducation populaire directe, la seconde, aux organismes d'éducation populaire indirecte.

Les organismes d'éducation populaire directe sont ceux dont la fonction principale est voulue est l'éducation populaire et aussi ceux dont les buts et les moyens d'action en font des milieux propres à une œuvre d'éducation populaire ou d'éducation populaire possible de l'éducation populaire."

Voici quelques exemples de cette catégorie: les institutions d'enseignement comme les Universités; les services d'Etat, comme Radio-Canada et les Ecoles Beaux-Arts; les groupements volontaires, comme ceux de l'Action catholique, les sociétés de coordination d'éducation populaire, comme la Société d'Education des Adultes du Québec.

Les organismes d'éducation populaire indirecte sont "ceux qui se proposent comme but principal l'action patriotique, professionnelle, économique, sociale ou civique et qui dans la perspective de leurs fins propres, peuvent participer à l'éducation populaire."

Voici quelques types correspondant à cette définition: les groupements d'action patriotique, tels que les sociétés St-Jean-Baptiste; les groupements d'action coopérative; les groupements d'action professionnelle, tels que l'U.C.C., l'Association professionnelle des Industriels, les groupements d'action sociale, civique et humanitaire, comme les Chambres de Commerce, les clubs sociaux, les comités de citoyens, etc., même la Société de Protection des animaux.

Les dernières pages sont consacrées à nos sociétés savantes, à la radio et à la presse.

Parole d'évident, n'apprendra par cœur un ouvrage aussi soigneusement documentaire que ce Répertoire. Mais la disposition méthodique de la matière en rend la consultation très facile. Il faut souhaiter qu'un peu partout, on se donne fréquemment la peine de référer à ce tableau révélateur.

C'est l'importance que les Canadiens français connaissent davantage l'organisation culturelle mise à leur disposition.

Les observateurs objectifs approuveront sûrement la réflexion suivante, que nous extrayons d'un article-présentation signé par M. Jean Bruchési, président de la Société Canadienne d'Enseignement post-scolaire :

"Prolé de Canadiens de langue française prennent plaisir à insister sur nos défauts et nos insuffisances. A les entendre, nous venons loin en arrière de la plupart des domaines, plus particulièrement celui de l'instruction publique. Pour d'autres, au contraire, nous n'avons rien à envier aux pays étrangers."

Car il importe que les Canadiens français nous-même prenons exemple sur nous, puisque nous avons atteint à la perfection, ou presque. Comme il serait plus raisonnable de se tenir à égale distance des extrêmes! Et comme il est plus sage de ne pas s'engager dans une plaidoirie sans connaître le dossier de l'affaire."

Reflexion que l'on devrait faire, en plusieurs milieux, pour éviter une multitude de jugements "a priori", aussi injustes que ridicules.

Car deux attitudes contraires entrent également, chez nous, le progrès de l'esprit: 1-celle des ultranationalistes, qui, selon une conception rétrograde et outrée de la fierté nationale, se croient beaucoup trop supérieurs au reste du monde pour admettre de façon pratique la présence de lacunes à corriger en eux; 2-celle des défaits nationaux, qui ne veulent pas communiquer à cet individu ni aucun groupe n'a la force d'entreprendre la tâche de son propre perfectionnement.

Puissions-nous ne jamais tomber ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux extrêmes qui, sans le savoir, maintiennent les Canadiens français au bas de plusieurs échelles.

En ce siècle qui a tant besoin de vivre par l'esprit, chacun de

Les berges de la Seine invitent au voyage

Nul ne me contredira : Pour inviter au voyage, la Seine se suffit à elle-même...

Tous les fleuves parlant d'évasion, et plus encore quand ils traversent avec nonchalance une capitale.

Mais devant aucun, peut-être, on éprouve autant l'envie de naviguer. Il en est, donc la majesté ou la grâce donnent un plaisir uniquement spectaculaire. L'appel de la Seine est autre, et l'image d'une péniche glissant sur ses eaux couleur de tourterelle, suscite des rêves sans proportion avec son objet.

C'est dire si de trouver amarrés sur ses berges, pour quinze jours "ces vaisseaux" dont l'humour est vagabonde", ajoute de rêve à un fleuve qui en dispense déjà beaucoup.

En l'occurrence, ces vaisseaux dont l'humour est vagabonde, sont exposés, ici, par le XVe Salon des Industries Nautiques.

Dans le noble espace, si entre le Pont de l'Alma et celui des Invalides, on a classiquement installé, sur le Cours Albert Ier, des halls et des stands. Les firmes françaises et étrangères y exposent les moteurs marins, et les bateaux de plaisance, tandis que les chantiers navals, et les sociétés de construction présentent la production des marines marchande et militaire.

Chaque chose en son temps. Avant de rêver devant des agrès et des voiles, il convient d'admirer l'effort de production de la France.

Voici deux ans, le Salon Nautique était surtout plein de promesses et de maquettes. Tout manquant encore pour les belles réalisations. Tout se plaçait sur le plan incertain de l'espérance. On peut voir aujourd'hui que ces espoirs avaient une base solide... Non seulement on construit. Mais — une fois n'est pas coutume — les prix ne frappent pas par leur extravagance, et dans le domaine des bateaux de plaisance, les commandes sont livrables immédiatement.

Fins racers à moteurs, en bois de teck ou d'acajou, avec leurs garnitures de nickel, hors-bords de toutes tailles prometteuses de folles vitesses... Kayaks, canoës, périssoires, dinks, aux lignes et aux profils étudiés, invitent aux descentes de rapides et à la lutte contre la vague. Agrès, instruments révélant aux initiés les progrès réalisés dans ces domaines depuis la guerre; en vérité, rien ne manque cette année.

Certes, les amoureux de la voile ont pu noter certaines transformations qui les ont remplis à la fois de perplexité et d'un léger mépris: Un bateau, dont la coque métallique ne dépasse pas le poids maximum de 40 kilos... Des voiles en nylon, infaillibles — et l'eau glisse dessus... Nylon aussi pour les cordages... et le vendeur a beau justifier cette modernisation des plus vieux sortilèges du monde — une voile, des cordages lovés sur un pont — il n'arrive pas à convaincre le barreur d'un 6 m. 50 pour qui une coque de chêne lestée de plomb, et une voile en beau coton d'Egypte, fouettée par la tempête et tendue par le vent, constituent le plus envier spectacle.

Le youyou en plastique est peut-être très pratique, — mais qui dira la noblesse du bois blanc, sensible au vent, à l'eau, au sel?

Quittons les stands industriels, pleins d'enseignements et de chiffres.

C'est en bas, sur les berges, et sur la Seine, que le bateau reconquiert tous ses prestiges. Dans l'émouvante lumière de cet octobre radieux, amarrés parmi les arbres dorés, leurs agrès mêlés à la verdure, ils parlent le langage du départ.

Aux Parisiens qui défilent, inépuisables, on offre même la construction d'un voilier à dérive. "Aujourd'hui, annonce-t-on, entourage et finition du pont. Demain, aménagement intérieur."

Un yacht de croisière dressé en ciel et l'eau sa haute quiétude et sa coque élanée, accessible aux visiteurs par le truchement d'un escalier échelle, qui ne chôme pas.

Sur la Seine, tandis qu'un motor-bout, entraîné dans son sillage des skieurs nautiques, pour la joie des badauds agglutinés sur les quais — on fait la file sur le pont des péniches et de remorqueurs au repos, astiqués de frais. Un grand chaland, mué en bateau-

mouche, propose aux visiteurs un voyage aux docks — et il est pris d'assaut.

Aimable façon de rappeler aux Parisiens que leur capitale est un grand port fluvial, et que la batellerie parisienne, qui totalise un personnel de 40,000 marins, éclusiers et ingénieurs, assure, en une année, un transport de marchandises représentant le tiers de celles qui empruntent la voie ferrée...

Une fois épuisées les délices nautiques, les gens n'ont qu'à traverser le pont, pour se retrouver sur la berge opposée.

Le Salon de l'Équipement colonial y a monté une exposition moins spectaculaire, moins génératrice de songes, mais dont les thèmes utilitaires se parent de brillant et de pittoresque.

On y voit tout ce que réclame la vie aux colonies. Les demeures spécialement conçues pour s'adapter au climat, et dans celles-ci, les meubles nécessaires pour un certain mode de vie. Des trains magnifiques, faits pour traverser des étendues torrides, sans que le voyageur en soit incommodé. Des cars rutilants, aménagés pour de longs transports, véritables maisons roulantes, où les rigueurs de l'extérieur ne vous atteignent pas. Des vêtements destinés à la vie équatoriale. Toute la gamme des frigidaires. De puissantes machines pour l'industrie, pour l'agriculture.

À la terrasse d'un café arabe — c'est pour le plaisir des yeux — une danseuse vire, entame une danse orientale. Une pagode indochinoise, dédiée à quelque épicé célèbre, dresse ses tours multicolores; l'air sent le curry et le vent, la Seine entraîne au fil polivra indien.

Entre ses berges hérissées de mâts, mille draperies claquent dans le vent. C'est Paris, avec toutes les fenêtres ouvertes sur l'espace.

Suzanne Normand.

S.I.F.)

Petits Films

Sa caisse...

Jacqueline, cordon-bleu aux yeux de créole, fait courir tous les gars du quartier.

Chaque matin, elle arrive à six heures, pour trouver dix et même quinze clients qui l'attendent.

Un café par ici, un café par là.

Des brioches.

Une pointe de tartine avec un soupçon de crème fouettée.

Ses petits souliers en font du feu pour parler comme mes faubouriers.

Tout cela parce que Jackie, comme l'appellent les Anglais, possède un secret.

Vous devinez?

Non.

—Chut!

Voici.

Sur le côté d'un petit tablier blanc empesté comme le rabat d'un sévère plaideur elle a posé une poche.

Il faut la vider à toutes les heures.

Hardi, les gars pour plaie à la serveuse.

Et la belle m'a confié, entre deux oeilades que c'était là sa caisse populaire.

GABADADI.

Heures où l'on entend le mieux Paris et Brazzaville dans l'Est du Canada

Paris
De 1 h. à 2 h. 30 du matin, en hiver, il est possible d'entendre très clairement le programme du poste Paris-Inter retransmis dans la bande des 48 mètres (6,000 kilocycles) par l'émetteur de 100 kilowatts d'Albi.

Brazzaville
De 5 h. à 6 h. 30 p.m. (heure normale de l'Est) sur 11,970 kilocycles (programme émis par l'émetteur de 50 kilowatts).

De 6 h. 30 à 20 h. p.m. (heure normale de l'Est) sur 9,440 kilocycles (émetteur de 7 kilowatts).

Enfin, il est souvent possible d'entendre l'émetteur de

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.

Léon Chancerel



Une scène du film "Les Commandos frappent à l'aube", mettant en vedette Paul Muni, actuellement à l'affiche de l'Electra.

Fondation d'une Association Musicale nommée l'"Hélicon"

"Hélicon" est l'Association des Jeunes Musiciens du Canada. Elle veut unir toutes les associations musicales et artistiques existant déjà chez les jeunes et promouvoir d'autres groupements de ce genre dans les milieux où il n'y en a pas encore. Son but est essentiellement culturel: affiner le goût et provoquer l'étude de la bonne musique et des arts dans les milieux de Jeunes Musiciens.

Prospero présente les Compagnons dans "Le Malade Imaginaire"

Inutile de se le dissimuler, nous éprouvons un certain orgueil d'avoir invité les Compagnons à nous présenter ce spectacle qui a fait courir tout Montréal au mois de décembre. La critique n'y est pas allée de main morte en disant que "Le Malade Imaginaire" est d'embellie la meilleure réalisation des Compagnons depuis des années.

Les décors et les costumes tout à fait merveilleux sont de Claude Perrier et la chorégraphie de Pierre Giraudon. La représentation du 28 janvier promet donc une soirée où l'on s'amusera ferme.

"Le Malade Imaginaire" sera présenté à l'Auditorium de Saint-Laurent, sous les auspices de la Société Prospero, en soirée, samedi le 28 janvier.

Récital de danseurs russes

L'impresario montrealais Sam Schecter, à qui l'on doit la venue en Amérique des danseurs hindous Sujata et Asoka annonce qu'il présentera, au His Majesty's, le dimanche soir 19 février, deux danseurs russes, Zina et Kolya, qui feront ce soir-là leur début en Amérique. Ces danseurs ont remporté d'éclatantes succès en Europe centrale dans des programmes de danses de Russie et du Turkestan, inconnues aux auditoires occidentaux.

COMMENCANT VENDREDI SOIR dans le BAMBOO LOUNGE FARMER ET WAYNE
Chanteurs et danseurs au piano
Pas de frais de couvert ni de minimum

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.
SAMEDI SOIR, 28 JAN. au HIS MAJESTY'S
la plus sensationnelle pianiste de l'heure

HAZEL SCOTT
vedette du film "Rhapsody in Blue"
dans un récital unique
DE CHOPIN au BOOGIE-WOOGIE
Billets: \$1.00, \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00 taxes incl.
En vente chez Ed. Archambault et chez C. W. Lindsay.

TOUS LES SOIRS
LYS GAUTY
ET L'ORCHESTRE D'EDDIE SANDBORN
RESERVATIONS CL. 4455
Frais d'entrée pour ce spectacle spécial .50
PAS DE MINIMUM
PAS DE FRAIS DE COUVERT

Le 23 août dernier, les Compagnons de l'Art de St-Hyacinthe convoquaient, avec le concours du violoniste Gilles Lefebvre des représentants de Sherbrooke, Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Grand-Mère, Granby, etc. Une autre réunion avait lieu la semaine suivante à Mazov, et c'est ainsi que furent jetées les bases de cette Association Centrale des Jeunes Musiciens du Canada à laquelle fut donné le nom d'Hélicon, le rendez-vous des Muses.

Il y aura, au cours de la saison, trois tournées de concerts éducatifs à travers les différents centres affiliés. Le premier artiste sera Noël Brunet, violoniste qui commence sa tournée le 19 février à Sherbrooke. La deuxième artiste sera Marthe Létourneau, soprano, en mars; le troisième, Gilles Breton, en avril. L'"Hélicon" a son siège social à Saint-Hyacinthe, chez les Compagnons de l'Art, et son correspondant officiel à Paris dans la personne de Gilles Lefebvre.

Anecdotes sur Saint-Saens

Les anecdotes concernant Camille Saint-Saens sont nombreuses. En voici quelques-unes. Tout petit, Saint-Saens fut invité à jouer le piano, par sa mère, devant des invités de marque dont quelques critiques musicaux parisiens très fameux. Quand il eut fini, l'un de ces derniers déclara à Mme Saint-Saens: "Si j'étais vous, madame, j'orienterais votre fils vers une autre carrière. Il ne saurait réussir dans la musique." Et Mme Saint-Saens de répondre: "Très bien, monsieur, j'en ferai un critique musical!"

Saint-Saens était, un soir, terriblement en retard à un grand dîner. Il décida de se faire pardonner en faisant "une bonne blague". Il passa par la cuisine, emprunte le bonnet de dentelle de la bonne et un long balais et pénétra dans la salle à manger pleine de convives, à cheval sur le balais en hurlant le cri de guerre des Walkyries: "Ho-yo-to-ho! Ho-yo-to-ho!" A sa grande confusion, pendant que les invités s'enfuyaient épouvantés, le malheureux compositeur se rendit compte qu'il s'était trompé d'appartement.

Enfin, la plus célèbre, Vincent d'Indy, le compositeur, dinait dans une maison aristocratique du Boulevard Saint-Germain. Son hôte lui demanda ce qu'il pensait de la musique de Saint-Saens. "Je ne l'aime pas du tout", répondit d'Indy, "elle n'a pas de style, pas de profondeur, pas de sentiments." Un peu plus tard, Saint-Saens dinait chez la même dame qui lui demanda, à son tour, ce qu'il pensait de la musique de Vincent d'Indy. "Mais, madame", s'écria Saint-Saens, d'Indy est le Jean-Sébastien Bach de la France!"

L'hôte lui fit remarquer que d'Indy était d'un avis contraire, quand à sa propre musique. "Vous savez", répliqua bonnement Saint-Saens, "les compositeurs disent toujours exactement le contraire de ce qu'ils pensent."

2 spectacles tous les soirs 3 le samedi
Blue Bird
CAFÉ
AIR CLIMATISE
1220, rue Université - MA. 8827

Celia Cabot, une jeune fantaisiste de grands talents

Carol, le directeur artistique de la salle Trigrone du Bouchard Steak House, a fait appel aux talents d'une jeune fantaisiste américaine, Celia Cabot. Avec elle, il présente le couple de danseurs Veilant et Judy et la chanteuse Molly McNeill. Comme d'habitude, le trio de Bill Skinner s'acquittera bien de sa tâche.

Celia Cabot a l'ardeur et le dynamisme des artistes qui débent dans le métier. Celia Cabot a hérité de la nature de véritables talents de comédienne et avec un peu plus d'originalité dans la mise en scène de ses chansons, elle parviendra au faite. Elle a une gentille personnalité, beaucoup d'entrain, un sens du comique. Plusieurs de ses attitudes sont tordantes; ses intonations vocales sont amusantes. On goûtera tout particulièrement son interprétation de "Marjorie of Mogador"; on soulignera également "A Good Man Is Hard To Find" et "What Do You Think I Am".

Veilant et Judy sont deux jeunes danseurs à claquettes de talents; ils ont de l'entrain, de l'ensemble et de l'originalité. On goûtera tout particulièrement leur pot-pourri de danses à la mode de 1920 — le tango, le charleston et les autres. Leur numéro de danse débordait de fraîcheur.

Molly McNeill est une cantatrice qui possède une jolie voix, mais elle devrait toujours faire usage du microphone, abandonner le genre ingénu. On applaudira son interprétation de "Dites-Moi".

Luis Mariano dans le film "Fandango"

Une bonne nouvelle pour les admirateurs du chanteur à la voix d'or Luis Mariano. "FANDANGO", un de ses meilleurs succès prendra l'affiche, samedi, au Saint-Denis.

"FANDANGO" est véritablement un film de Paris, un film jeune, sympathique, de bon goût, avec une formule épate: chant, danse, fantaisie, soleil. On pourrait mettre qui ce soit de se trouver mieux.

Le chant: c'est Luis Mariano. La danse: c'est Ludmilla Tchérina.

La fantaisie: c'est le comique Raymond Bussières et sa femme Annette Polvre.

Le soleil: mais c'est la Provence où se déroule l'action, c'est la douceur méditerranéenne.

Un film qu'il faut voir pour savoir ce qu'est une bonne comédie musicale française.

Et en programme double, "UNE JEUNE FILLE SAVAIT" d'après la délicieuse comédie d'André Haguette qui tint l'affiche de longs mois à Paris. Heureusement transporté à l'écran, elle y reste charmante, pleine de mouvement et de vie, et qui met en vedette un trio excellent: André Luguet, Danny Robin et François Périot, ces deux derniers sont sûrement les jeunes comédiens les mieux cotés et les plus en vedette à l'heure actuelle. Quant à André Luguet, il est le comédien chevronné par excellence.

Franchot Tone et Burgess Meredith arrivés à Montréal

Franchot Tone et Burgess Meredith, acteurs de cinéma, producteur et metteur en scène du film "The Man in the Eiffel Tower" dont la première mondiale aura lieu demain au théâtre Capitol, sont arrivés hier soir, à Montréal.

"Louisiana Story", de Flaherty, à l'affiche

"Venons de voir votre merveilleux film. Continuez et vous serez immortel. Félicitations. Charles Chaplin, Dudley Nichols et Jean Renoir."

Robert Flaherty garde dans son portefeuille ce télégramme reçu après la présentation de "Louisiana Story", que le dernier Festival de Venise a choisi comme film exceptionnel et que les critiques américains ont primé pour ses images remarquables. Montréal sera la première ville canadienne à voir ce grand film, qui passera dès aujourd'hui au cinéma d'art Seville, avec le film anglais "Counterblast".

Flaherty est de ceux qui ont établi des liaisons sûres entre la nature et le cœur de l'homme. "Manouk", "Moana", "Tabu", "Man of Aran", "Elephant Boy" il y a dix ans, et finalement "Louisiana Story" sont tous, ainsi que l'a si bien dit un critique, "des variations sur un thème unique: la ponse de l'homme au défi de la nature."

Le pianiste André Asselin raconte comment il a "fait" la révolution en Amérique du Sud

S'il est très connu en Amérique du Sud, le jeune pianiste canadien André Asselin l'est encore assez peu dans sa ville natale: Montréal. Il a fait ses études musicales à Toronto avec Seitz et Kolessa où plusieurs Prix furent, par lui, remportés. Puis, lors du passage des Étoiles de l'Opéra de Paris, qui dirigeait Roger Fenonjols, il y a deux ans, il se laissa tenter par



André Asselin

une tournée en Amérique du Sud. M. Asselin joua du piano, pour ces jeunes danseurs dont un autre canadien: Roland Lorrain; exécuta des soli et dirigea même l'orchestre. La tâche lui incomba, à maintes reprises, d'orchestrer vivement celle ou telle œuvre pianistique. Ce qu'il fit avec compétence.

André Asselin a goûté l'Amérique du Sud, en particulier l'Argentine. Buenos Aires, raconte-t-il, jouit d'une culture très proche de la française. Il compte y retourner, bientôt, mais veut tout d'abord passer par la France et donner des récitals à Paris. On l'entendra, ici, en régal au Plateau, le 10 février prochain. Au programme: des œuvres de Scarlatti, Mozart, Beethoven.

Poulenc et Bernac à Ste-Anne de Bellevue

L'un des concerts les plus importants de la présente saison aura lieu à Ste-Anne de Bellevue le 27 janvier prochain: Poulenc et Bernac y seront entendus en régal.

Poulenc est, sans contredit, l'un des meilleurs compositeurs de chansons d'art, aujourd'hui. "Et Pierre Bernac est son interprète décisif" ajoute Virgil Thompson du New York Herald Tribune. Poulenc est un virtuose du piano ainsi qu'un compositeur de talent. Bernac passe pour l'un des chanteurs de lieder les plus intéressants de notre génération. Ce baryton sera accompagné, à son régal, par le compositeur. En plus de nombreuses œuvres de Poulenc, on entendra des pages de Gounod, Chausson, Satie, Debussy, Milhaud et Fauré, un programme entièrement français.

FILMS FRANÇAIS EXCLUSIFS
NOTRE SÉLECTION
vous donnera
ENTIERE SATISFACTION
CINÉ-CANADA
35 OUEST, RUE NOTRE-DAME
MA. 8116

AUX Gourmets
et aux
AMATEURS DE BONNE MUSIQUE
● L'endroit de votre choix pour le lunch
● À l'heure du dîner, un menu hors de pair
● Pour l'apéritif, notre bar et le cocktail lounge
● Service courtis
et l'incomparable pianiste
PAUL GINGRAS
en vedette tous les soirs



Blue Bird
CAFÉ
AIR CLIMATISE
1220, rue Université - MA. 8827

Michèle Morgan et Marais dans "Aux Yeux du Souvenir"

C'est samedi que prendra l'affiche au cinéma Champlain le film français d'exceptionnelle qualité qu'est "Aux Yeux du Souvenir", avec Michèle Morgan et Jean Marais en des rôles dignes de leur grand talent.

"Aux Yeux du Souvenir", titre baudeclairien, couvre une histoire pathétique écrite par Georges Neveux et Henri Jeanson qui en a fait les dialogues. Jean Marais (Jacques) est pilote de ligne. Michèle Morgan (Claire), primitivement élevée aux cours dramatiques de René Simon, rencontre Marais, son ancien amour, sur l'avion où elle est hôtesse de l'air. Et l'aventure de jadis deviendra un amour profond, tourmenté, sincère, au gré du voyage aérien, des dangers et de l'excitation subis ensemble.

Michèle Morgan retrouve à la première scène du film l'atmosphère de son premier film, "L'Amour est un jeu dangereux", où elle était la veuve de son mari et de sa classe.

Jean Chevrier, Colette Mars, Robert Murzeau, Jeannette Ratti, Denise Précheur, Germaine Michel, Carol, Yvette Lucas, P. Roussel, Arvel, interprètent aussi des rôles importants. Robert Le Fèvre a dirigé les prises de vues et René Renoux assumé la charge des décors.

Pour "Aux Yeux du Souvenir" Productions Gibe ont en partie constitué la merveilleuse équipe de "Symphonie Pastorale". Les scénaristes Jean Marais et Michèle Morgan sont parmi les plus belles que l'on a encore vues à l'écran.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S — "The Heiress", 10.05, 12.20, 2.35, 4.35, 7.10, 9.30.
PALACE — "That Forsyte Woman", 10.05, 12.15, 2.35, 4.35, 7.10, 9.30.
CAPITOL — "Bride for Sale", 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.40, 10.00.
PRINCESS — "A Dangerous Profession", 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.45, 10.05.
EMPEROR — "The Fighting Kentuckian", 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.45, 10.05.
ORPHEUM — "Search for Danger", 12.20, 1.45, 4.10, 6.30, 9.00. "Without Honor", 10.05, 12.20, 2.55, 5.20, 7.45, 10.10.
CINÉMA DE PARIS — "Barry", 11.40, 2.00, 4.30, 6.50, 9.15.
ELECTRA — "Les Commandos frappent à l'aube", 12.55, 2.55, 5.05, 7.10, 9.20.
SEVILLE — "Counterblast", 10.00, 1.05, 4.10, 7.15, 10.20. "Louisiana Story", 11.41, 2.46, 5.51, 8.56.
SAINT-DENIS — "La Femme que j'ai assassinée", 12.10, 3.30, 6.55. "La Grande Aurore", 1.45, 5.10, 8.30.
IMPERIAL — "Le Signe du Cobra", 1.05, 3.18, 5.25, 7.42, 9.54.

UN SPECTACLE SENSATIONNEL

HENNY NADELL
comique du Broadway
★ Les sœurs BUNNELL
"tout un spectacle!"
★ RICARDO - NORMA
équipe de danseurs
★ JANE WYNN
étoile du ballet
★ LEN HOWARD
et son orchestre
JAMAIS de frais d'admission
Pas de minimum sauf le samedi
3 SPECTACLES PAR SOIR

LA FEMME QUE J'AI ASSASSINÉE
MICHELLE MORGAN - JEAN MARAIS
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
L'ENFANT-CHÊF D'ORCHESTRE
Pierino GAMBINO
et
LA GRANDE AURORE
avec RENÉE FAURE
PROCHAINEMENT
TINO ROSSI
EN PERSONNE

He manquez pas ce film!
COMMANDOS FRAPPENT A L'AUBE
PAUL MUNI
A L'AFFICHE

ELECTRA

MARIA MONTEZ
JON HALL
SABU
"LE SIGNE DU COBRA"
Un film existant
Technicolor
En plus sur la scène
CE SOIR
l'émission radiophonique
VARIETES 57
CHAMPLAIN
105 ST-CATHERINE E. - FA. 1006

BANDAGES HERNIAIRES — ASSORTIMENT DES PLUS VARIÉ
PEU IMPORTÉ LE GENRE
CONSULTEZ TOUJOURS
Studio Maurice Cloutier
2014 BLEURY, Heures d'affaires: 9 a.m. à 6 p.m. LA. 0756



Une scène du film "Mrs. Mike", mettant en vedette Dick Powell et Evelyn Keyes, que l'Orpheum mettra à l'affiche demain.

GAYETY Tel. MA. 3759
Tous les soirs
Samedi 7.30, 10.00, 12.30
Lundi-Mardi 12.30
EN QUATRIÈME SEMAINE
LILI ST CYR
AL MANDO et COMPAGNIE
Comédiens continents
Le comique LEM BROWN
Le "maître de Broadway"
Nichols & Haley - Janice Carroll
Ray Benson - Chambers & Blair
Les frères Michaels
Vale & Russell

RETENU A L'AFFICHE
WITHOUT HONOR
sera montré exactement
TEL QUE FILME
pour une 2e SEMAINE
Aussi
SEARCH FOR DANGER
ORPHEUM

Olivia de Havilland
Montgomery Clift
Ralph Richardson
WILLIAM WYLLIS
The Heiress
A L'AFFICHE
Loew's

ERROL GREER - WALTER FLYNN - GARSON PIDGEON
ROBERT YOUNG in MGM
"That FORSYTE WOMAN"
TECHNICOLOR
A L'AFFICHE
JANET LEIGH **PALACE**

CLAUDETTE COLBERT - ROBERT YOUNG - GEORGE BRENT
BRIDE FOR SALE
A L'AFFICHE
Capitol

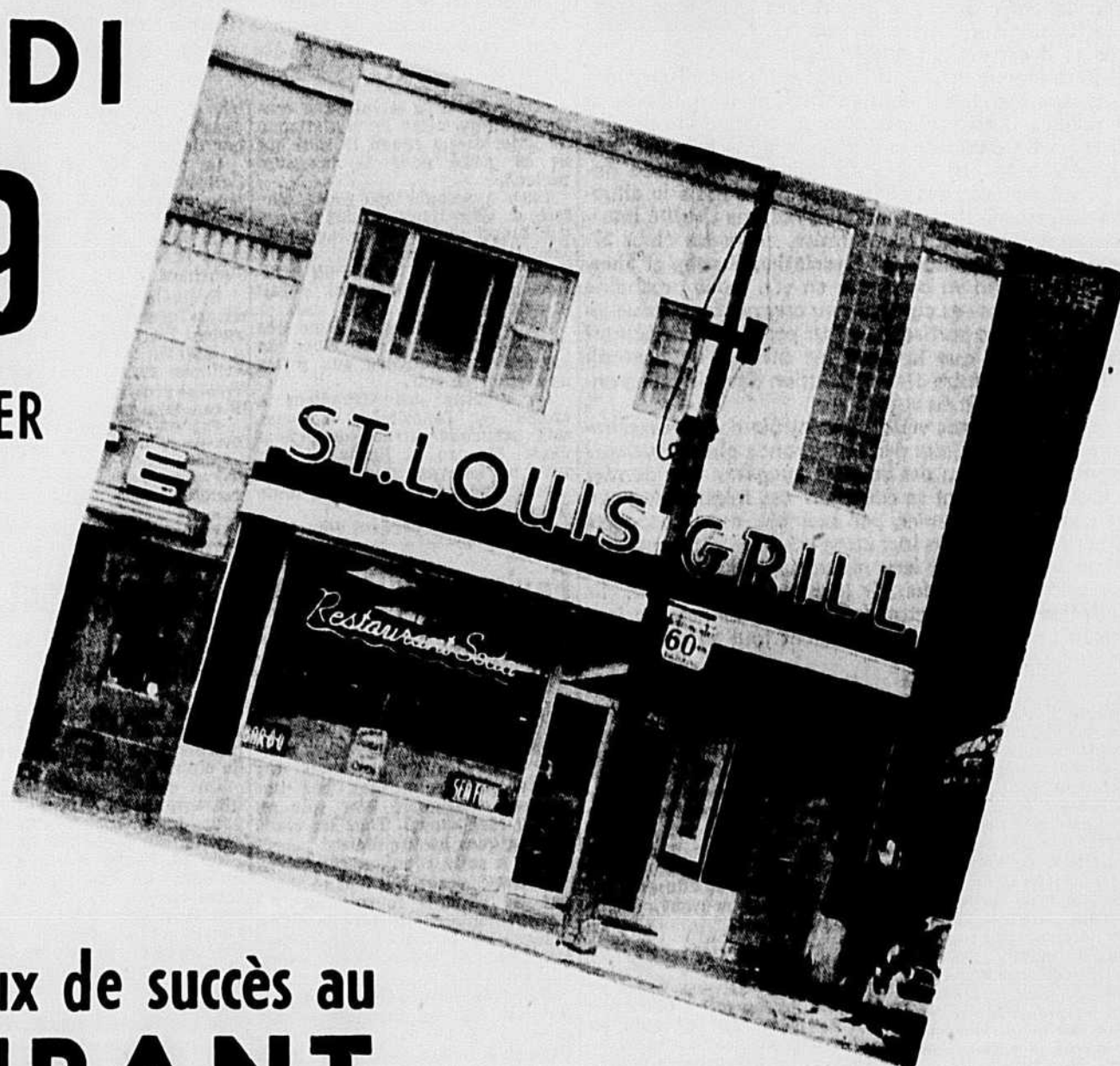
GEORGE RAFT
ELLA RAINES - PAT O'BRIEN
A DANGEROUS PROFESSION
FREE PARKING
A L'AFFICHE

JOHN WAYNE
THE FIGHTING KENTUCKIAN
Yvonne RALSTON - Philip DORN - Oliver HARDY
A L'AFFICHE
Imperial

LES PREMIERES DE DEUX FILMS REMARQUABLES
Louisiana Story
Arrivée d'Angleterre, ce nouveau film anglais nous fait vivre dans l'atmosphère tendue qui attend le succès de Hitchcock! Présenté de façon à conserver la tradition du cinéma anglais. Jeu parfait, direction impeccable... histoire prenante et tellement puissante.
THE PLAYERS
Morgan JAMES
New PREMIER
Robert JEFFY
PREMIERE REPRESENTATION A MONTREAL
Etoiles du film: Joseph BOUDREAU
Lionel LEBLANC - E. BIENVENU
Quelques dialogues en français
SEVILLE Art Theatre
MATINEE SUR SEMAINE 10-1
25

OUVERTURE OFFICIELLE

**JEUDI
19
JANVIER**



Nos meilleurs vœux de succès au
RESTAURANT
le plus chic en ville

GRILL SAINT-LOUIS

3470, rue Saint-Denis — Montréal

C'EST UNE AUTRE RÉALISATION DE
ROGER LAGACÉ

CONSTRUCTEUR ENRG.

252 EST, RUE MONT-ROYAL

Téléphone: HArbour 8828

Spécialiste en rénovation, modification ou réparation des restaurants et tavernes

Les travaux d'électricité ont été exécutés par

GILLES VERMETTE

6210, Bordeaux

TA. 9868

Travaux de plomberie et de chauffage exécutés par

P. E. PILOTTE

1978, Des Carrières

VI. 5313

Le Canadien augmente son avance

Par PAUL PARIZEAU

LA LIGUE PROVINCIALE SURVIVRA

Maintenant qu'elle est officiellement acceptée dans les cadres du baseball organisé, la survie de la ligue provinciale semble assurée. Le président **Albert Molini** a obtenu un coup de maître en obtenant l'approbation du président **George Trautman** de l'A.N.B.O. Les clubs de baseball de la province lui doivent toute leur reconnaissance. Avec la rivalité à coups de dollars qui existait l'an dernier dans le circuit provincial les clubs s'acheminaient lentement vers la banqueroute et il est certain que la ligue n'aurait pu faire longue vie. L'affiliation au baseball organisé présente plusieurs avantages dont profiteront les clubs aussi bien que le public. Il est vrai que certains clubs de la province, ayant fait partie d'une ligue organisée dans le passé, ont fait faillite. Autre temps, autres conditions. Ces clubs devaient alors rivaliser avec des clubs américains mais la situation est bien différente. Il existe aujourd'hui une rivalité intense, si cette expression nous est permise, entre les clubs **St-Jean, Drummondville, Farnham, St-Hyacinthe, Granby et Sherbrooke** où l'organisation va bon train en vue de la prochaine saison. Depuis trois ans ces clubs ont vu augmenter graduellement le nombre de leurs partisans et leur popularité ne saurait être amoindrie du fait que la ligue est affiliée au baseball organisé. Bien au contraire cette affiliation devrait voir grandir la confiance et l'intérêt du public.

Une ligue opérant sans véritable contrôle doit nécessairement devenir le cercle vicieux des plus grands abus. Plusieurs joueurs renommés ont reçu des salaires exagérés l'an dernier tandis que d'autres devaient se contenter des miettes de pain. Des joueurs comme **Max Lanier**, par exemple, ont-ils rapporté de façon à mériter les salaires leur étant payés? Sûrement pas. Ces joueurs se sont assis sur leur réputation, plus anxieux de toucher leur salaire que de fournir leur plein rendement. Ils étaient "désintéressés". Ils attendaient tout bonnement leur rappel par les clubs majeurs et ramassaient tout ce qu'ils pouvaient en attendant.

Notre intention n'est pas de blâmer les clubs qui ont mis ces choses sous contrat. Chacun des villes du circuit était désireuse d'être la mieux représentée et lorsque le premier pas fut accompli tous les clubs devaient suivre la marche au risque de devoir fermer ses portes. Grâce au règlement de l'A.N.B.O. concernant les salaires, le maximum mensuel pour la classe "C" est, croyons-nous, d'environ \$3,500. Cette somme ne comprend pas les appointements du gérant laissés à la discrétion des clubs. A tout événement la liste de paye sera beaucoup moindre qu'elle ne le fut l'an dernier et avec une bonne administration tous les clubs devraient connaître une ère plus florissante.

L'on se souvient par ailleurs de certains scandales qui ont fait causer la ruine de la ligue provinciale l'an dernier. Le baseball organisé offre une sauvegarde contre certains abus du fait que la surveillance est plus étroite. La ligue provinciale est assurée que des arbitres neutres et compétents officieront dans toutes les joutes. L'appât du gain ne saurait plus être une menace de corruption et tout devrait marcher sur des roulettes.

Il est vrai que les clubs ne verront plus dans leurs alignements des joueurs de grande réputation, mais la poursuite de bons joueurs au public du bon baseball et plusieurs jeunes auront la chance de se faire valoir. Il est certain que la compétition sera grande et susceptible de maintenir l'intérêt de la population. Avec un sportsman actif comme **Albert Molini** pour diriger ses destinées la ligue provinciale devrait connaître le plus bel avenir.

Avec **Oscar Grimes** à St-Jean, **Bob Latahaw** à Granby, **Judson Kerr** à St-Hyacinthe, **Park Rogers** à Farnham, **Roland Gladu** à Sherbrooke et **Stan Breda** à Drummondville, la ligue provinciale ne saurait trouver de meilleurs pilotes. Ce sont tous des hommes d'expérience qui s'efforceront de faire triompher leurs couleurs.

Si les salaires doivent être limités à la somme déjà mentionnée, les clubs auront au moins le privilège d'établir un système de boni que nous considérons comme un efficace stimulant. Tout joueur professionnel est susceptible de fournir un meilleur rendement lorsque les résultats obtenus peuvent influencer sur son salaire à la fin d'une saison. Le joueur qui, par contre, est assuré d'une somme fixe, quelle que soit la tenue, devient souvent nonchalant et insouciant.

Il appert que **Jacques Locas** est mécontent de son sort à Cincinnati. Il se plaint du fait qu'il réchauffe trop souvent le banc des joueurs. La Commission athlétique a accepté les contrats de **Johnny Greco** et **"Fritzie" Prudent** qui combatteront en finale le 30 du courant au Forum. Certains vents de la boxe de Verdun viennent de faire parvenir une lettre au promoteur **Raoul Godbout**, dont une copie nous a été transmise, pour le prier de faire combattre **Danny Webb**. La popularité du combattant au Forum est telle qu'il serait davantage s'il n'avait pas accepté cet imprudent match contre Greco. La Commission vient de faire un don de \$50 au fond **Tag Miller**. **Léo Gravelle**, **Bill Durnan** et **Kenny Reardon** ont reçu des honneurs lors de la semaine dernière dans les concours du "Jeu de Distinction" pour le trophée **Calvert**. C'est la première fois que **Maurice Richard** ne domine pas au cours d'une semaine. Ce dernier est moralement assuré de décrocher la palme cependant, car il a déjà reçu 3,794 points, soit plus du double de **Bill Durnan**, son plus proche concurrent. Le premier rejeton de l'année 1950 est une pouliche de **Porters Cap** par **Millen**. **Cal Gardiner** a recommandé à palmer et a aligné de nouveau avec les **Leafs** vers le début de février. **Laurent Moquin** est parti ce matin en automobile pour la Californie où il livrera une série de combats devant le conduire jusqu'à Honolulu. Ce voyage se prolongera jusqu'en juin. Il suscitera certainement l'envie de plusieurs mais le départ n'enchant pas le populaire lutteur. Les longs voyages deviennent rapidement une corvée pour les athlètes professionnels. Le journaliste pourrait en dire autant de certains spectacles sportifs. Le bonheur des uns fait le malheur des autres. Tandis que les automobilistes sont enchantés de la diète de neige, les hôteliers laurentiens sont portés à s'arracher les cheveux. Et que dire des jeunes mamans qui applaudiraient une bonne chute de neige comme le plus grand des bienfaits.

Encouragez vos joueurs favoris en courant une chance de gagner l'un des prix de fin de saison offerts par "Le Canada". Adresses vos coupons comme suit:

CONCOURS "3 ÉTOILES", JOURNAL "LE CANADIEN", 5221, RUE DE GASPÉ, MONTREAL

LES TROPHÉES DU CONCOURS "TROIS ÉTOILES" sont dus à l'expertise de

Dauoust & Fils

BIJOUTIERS DIAMANTAIRES

SPECIALISTES EN TROPHÉES

Succ. Ouest 397 St-CATHERINE O. 3699 St-THÉOPHILE L. 3480 St-THÉOPHILE L. (Pres. Bishop) DE 8684

Succ. Est 397 St-CATHERINE O. 3699 St-THÉOPHILE L. 3480 St-THÉOPHILE L. (Pres. Bishop) DE 8684

Catalogue gratuit sur demande

COUPON No 40

CONCOURS "3 ÉTOILES"

Voici mon choix pour les trois étoiles des Canadiens pour la joute de mercredi, 18 janvier, contre les Maple Leafs de Toronto.

1.....

2.....

3.....

(Signature du concurrent)

(Adresse)

Le Canadien augmente son avance

Il blanchit le Toronto 1 à 0; Bill Durnan et Lach brillent

TORONTO, (C.P.) — Les Canadiens ont blanchi les Maple Leafs de Toronto au compte de 1 à 0, hier, dans la Ville-Reine pour augmenter leur avance à trois points sur les Rangers de New-York, en deuxième place du circuit. Les Rangers ont perdu contre les Bruins de Boston. **Bill Durnan** a de nouveau été sensationnel dans ses filets. C'est le septième blanchissage par **Bill Durnan**, et son deuxième consécutif. Il a sensiblement amélioré ses chances de capturer de nouveau le trophée **Vézina**. **Chuck Rayner**, son plus dangereux rival, a été déjoué quatre fois par les Bruins.

Elmer Lach, le scientifique centre de la première ligne d'attaque du Tricolore, a réussi le seul but de la joute dans la première période.

Lach a accepté une passe parfaite de **Glen Harmon** dans la zone des Leafs après 2:11 minutes de jeu. Il s'est avancé seul devant **Turk Broda** pour le déjouer habilement avec le but qui devait assurer la victoire à son club.

La joute fut disputée à une très vive allure. Les deux clubs en viennent à un nouveau jeu pris au Forum ce soir.

La défense des Canadiens a abattu de l'excellente besogne, tout particulièrement **Butch Bouchard**. **Durnan** et **Broda** se sont livré un enlevé duel, exécutant tour à tour des arrêts de toute beauté.

Les Leafs en perdant sont tombés en cinquième place un point derrière les Bruins de Boston qui ont défait les Rangers.

La joute n'a pas été rude et l'arbitre **Bill Chadwick** n'a pas eu trop de travail. Il a décerné des punitions à **Enicki** et **Borsch** dans la période initiale, à **Lach** dans la deuxième et à **Barliko** et **Bouchard** dans la troisième.

Ordinairement les joutes Canadiens-Toronto sont excessivement rudes. La victoire des Canadiens a mis fin à une série de trois victoires consécutives des Leafs.

Première période
1-Canadiens: Lach (Harmon) 2:11
Punitions: Enicki, Borsch.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Lach.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Barliko, Bouchard.

Les Leafs en perdant sont tombés en cinquième place un point derrière les Bruins de Boston qui ont défait les Rangers.

La joute n'a pas été rude et l'arbitre **Bill Chadwick** n'a pas eu trop de travail. Il a décerné des punitions à **Enicki** et **Borsch** dans la période initiale, à **Lach** dans la deuxième et à **Barliko** et **Bouchard** dans la troisième.

Ordinairement les joutes Canadiens-Toronto sont excessivement rudes. La victoire des Canadiens a mis fin à une série de trois victoires consécutives des Leafs.

Première période
1-Canadiens: Lach (Harmon) 2:11
Punitions: Enicki, Borsch.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Lach.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Barliko, Bouchard.

Les Leafs en perdant sont tombés en cinquième place un point derrière les Bruins de Boston qui ont défait les Rangers.

La joute n'a pas été rude et l'arbitre **Bill Chadwick** n'a pas eu trop de travail. Il a décerné des punitions à **Enicki** et **Borsch** dans la période initiale, à **Lach** dans la deuxième et à **Barliko** et **Bouchard** dans la troisième.

Ordinairement les joutes Canadiens-Toronto sont excessivement rudes. La victoire des Canadiens a mis fin à une série de trois victoires consécutives des Leafs.

Première période
1-Canadiens: Lach (Harmon) 2:11
Punitions: Enicki, Borsch.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Lach.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Barliko, Bouchard.

Les Leafs en perdant sont tombés en cinquième place un point derrière les Bruins de Boston qui ont défait les Rangers.

La joute n'a pas été rude et l'arbitre **Bill Chadwick** n'a pas eu trop de travail. Il a décerné des punitions à **Enicki** et **Borsch** dans la période initiale, à **Lach** dans la deuxième et à **Barliko** et **Bouchard** dans la troisième.

Ordinairement les joutes Canadiens-Toronto sont excessivement rudes. La victoire des Canadiens a mis fin à une série de trois victoires consécutives des Leafs.

Première période
1-Canadiens: Lach (Harmon) 2:11
Punitions: Enicki, Borsch.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Lach.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Barliko, Bouchard.

Les Leafs en perdant sont tombés en cinquième place un point derrière les Bruins de Boston qui ont défait les Rangers.

La joute n'a pas été rude et l'arbitre **Bill Chadwick** n'a pas eu trop de travail. Il a décerné des punitions à **Enicki** et **Borsch** dans la période initiale, à **Lach** dans la deuxième et à **Barliko** et **Bouchard** dans la troisième.

Ordinairement les joutes Canadiens-Toronto sont excessivement rudes. La victoire des Canadiens a mis fin à une série de trois victoires consécutives des Leafs.

Première période
1-Canadiens: Lach (Harmon) 2:11
Punitions: Enicki, Borsch.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Lach.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Barliko, Bouchard.

Les Leafs en perdant sont tombés en cinquième place un point derrière les Bruins de Boston qui ont défait les Rangers.

La joute n'a pas été rude et l'arbitre **Bill Chadwick** n'a pas eu trop de travail. Il a décerné des punitions à **Enicki** et **Borsch** dans la période initiale, à **Lach** dans la deuxième et à **Barliko** et **Bouchard** dans la troisième.

Ordinairement les joutes Canadiens-Toronto sont excessivement rudes. La victoire des Canadiens a mis fin à une série de trois victoires consécutives des Leafs.

Première période
1-Canadiens: Lach (Harmon) 2:11
Punitions: Enicki, Borsch.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Lach.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Barliko, Bouchard.

Les Leafs en perdant sont tombés en cinquième place un point derrière les Bruins de Boston qui ont défait les Rangers.

La joute n'a pas été rude et l'arbitre **Bill Chadwick** n'a pas eu trop de travail. Il a décerné des punitions à **Enicki** et **Borsch** dans la période initiale, à **Lach** dans la deuxième et à **Barliko** et **Bouchard** dans la troisième.

Ordinairement les joutes Canadiens-Toronto sont excessivement rudes. La victoire des Canadiens a mis fin à une série de trois victoires consécutives des Leafs.

Première période
1-Canadiens: Lach (Harmon) 2:11
Punitions: Enicki, Borsch.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Lach.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Barliko, Bouchard.

Les Leafs en perdant sont tombés en cinquième place un point derrière les Bruins de Boston qui ont défait les Rangers.

La joute n'a pas été rude et l'arbitre **Bill Chadwick** n'a pas eu trop de travail. Il a décerné des punitions à **Enicki** et **Borsch** dans la période initiale, à **Lach** dans la deuxième et à **Barliko** et **Bouchard** dans la troisième.

Ordinairement les joutes Canadiens-Toronto sont excessivement rudes. La victoire des Canadiens a mis fin à une série de trois victoires consécutives des Leafs.

Première période
1-Canadiens: Lach (Harmon) 2:11
Punitions: Enicki, Borsch.

Les héros de la victoire du Tricolore à Toronto

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Elmer Lach

Bill Durnan

Thesz a recours à la brutalité pour l'emporter sur Managoff

Lou Thesz, champion mondial poids lourd reconnu par la National Wrestling Association, a marqué son retour dans l'arène du Forum, hier soir, en remportant une victoire sur **Bobby Managoff**. Cette rencontre était la finale de la première séance de lutte présentée en 1950 par le promoteur **Eddie Quinn**. Une foule considérable a vu Thesz avoir recours à une gamme de tactiques légales, particulièrement dans le dernier engagement, pour s'assurer une victoire impopulaire.

Thesz a remporté les honneurs de la première chute, grâce à un ciseau de corps à la volée après 8:40 minutes de bataille très enlevante. Au cours de cet engagement initial, Thesz a fait preuve de rudesse, mais Managoff ne s'en est pas laissé imposer. Il a riposté solidement aux attaques souvent brutales de son adversaire.

Managoff égalisa les chances dans le deuxième engagement après 12:31 minutes d'hostilités. Managoff réussit à appliquer une manoeuvre clé de jantes à Thesz. Ce dernier tenta de se libérer de la prise, mais sans succès. Il dut finalement céder la chute.

Le troisième et dernier engagement fut fertile en émotions de toutes sortes. Managoff réussit de nouveau à appliquer sa terrible clé de jantes à Thesz, mais ce dernier sortit de l'embarras. C'est alors que Thesz, dans une attaque furtive, projeta Managoff au bas de l'arène. L'arbitre **Dan Murray** compta les dix secondes réglementaires et Thesz fut alors proclamé vainqueur. Alors que Managoff tentait de remonter dans l'arène, Thesz lui servit une série de coups de poing au corps afin que Managoff ne puisse remonter avant 10 secondes.

Ce fut une victoire impopulaire pour Thesz. Le verdict fut longuement hué par la foule.

Moquin gagne

Dans la rencontre semi-finale, **Larry Moquin** a triomphé du nouveau venu, **Mayes MacLean**, alors que ce dernier fut disqualifié après 8:27 minutes pour rudesse. **Ovilia Asselin** a annulé avec **Thor Morgan** et **Les Ryan** a battu **Georges Cagney** après 10:59 minutes dans le combat préliminaire.

Schmidt compte deux buts et le Boston a raison des Rangers, 4-2

NEW YORK, (C.P.) — Les Bruins de Boston ont enregistré le 3e but de son club pour ainsi causer la défaite aux Rangers. L'autre compteur du Boston fut **Laurie Ronty**. **Jack Gelineau** cerbère des Bruins, a joué une excellente partie dans sa forteresse.

Première période
1-New-York, Lamirande 12:24
Punitions: Shero.

Deuxième période
2-Boston, Schmidt 8:57
Punitions: Harrison, Lamirande, Kyle, Lachance.

Troisième période
3-Boston, Poile 8:35
Punitions: (Dumart, Malone)

4-Boston, Schmidt 19:15
Punitions: Bettio.

Jean-Paul Lamirande, qui avait été rappelé à la veille par **Lynn Patrick**, a été l'étoile des Rangers de New-York en enregistrant les deux buts.

Milton Schmidt a dirigé l'attaque des Bostonnais. Il a réussi une paire de buts, tandis que **Bud Poile** a également brillé pour le

Détroit triomphe du Chicago 5 à 4; Abel compte deux buts

CHICAGO, (A.P.) — Les Red Wings de Détroit ont difficilement défait les Black Hawks de Chicago au compte de 5 à 4 pour conserver leur avance sur les Canadiens en première place du circuit.

Sid Abel, assisté de **Kelly**, a réussi le seul but des Red Wings dans l'engagement initial. Un deuxième but de **Abel** au tout début de la deuxième période a porté le compte à 2-0 en faveur des Red Wings. **Bill Mosenko** a ensuite trompé la vigilance de **Terry Sawchuk** pour réduire l'avance de Détroit. Un but de **Couture** sept minutes plus tard redonna une avance de deux points aux leaders du circuit. Les Hawks continuèrent d'attaquer et **Prystal** réduisit notablement l'avance des Red Wings à un point en déjouant **Sawchuk** avant la fin de la période.

Dans l'engagement final **Gordie Howe** et **Kelly** comptèrent tour à tour pour assurer la victoire à Détroit. **Bodnar** et **Gadsby** comptèrent pour le Chicago.

Première période
1-Détroit, Abel (Kelly) 8:48
Punitions: G. Stewart, Gadsby, Martin, Ostead, Gee.

Deuxième période
2-Détroit, Abel (Kelly) 8:12
Punitions: (H. Conacher, Leier)

3-Détroit, Couture 12:10
Punitions: (G. Hahn)

4-Chicago, Prystal 19:20
Punitions: (Gouldin, Olmstead)

Troisième période
5-Détroit, Howe (Reise, Abel) 1:07
Punitions: Kelly, Gadsby, Bodnar, Goldham, J. Conacher

6-Chicago, Gadsby 8:36
Punitions: (B

Snead bat Hogan dans l'omnium de Los Angeles

Il remporte le match décisif du tournoi par quatre coups

LOS ANGELES, (A.P.) — Sam Snead a défait Ben Hogan par quatre coups, hier, dans le match décisif de 18 trous, pour les honneurs du tournoi omnium de golf de Los Angeles.

Snead a joué un total de 36 trous pour l'aller et le retour, pour un grand total de 72. Hogan a joué 38-38 pour un total de 76. La normale pour le parcours du Riviera Country Club est de 71.

Hogan et Snead ont terminé sur un pied d'égalité la semaine dernière, après les 72 trous du tournoi, avec les comptes identiques de 280.



Sam Snead

Le match décisif devait être disputé mercredi dernier, mais la pluie a forcé à remettre le tout à cette semaine.

Snead a pris les devants sur le premier trou hier et n'a jamais été devancé par la suite. Il possédait une avance de neuf coups après neuf trous.

C'était la deuxième fois que Snead remportait les honneurs de ce tournoi. Il a reçu \$2,600 pour sa victoire contre \$1,900 pour Hogan. Hogan avait remporté le tournoi à trois reprises antérieurement.

Plus de 7,000 personnes ont assisté au match hier. Hogan a impressionné dans ce tournoi. Il a gravement été blessé dans un accident de la route en février '49 et on doutait qu'il puisse revenir au jeu. Il a montré des signes de fatigue à quelques reprises au cours du tournoi, mais il a prouvé indiscutablement qu'il était encore de toute première force.

Le match a suscité un très vif intérêt aux Etats-Unis. Les observateurs étaient unanimes à déclarer que jamais deux aussi bons joueurs s'étaient rencontrés dans un match aussi important.

Avis aux clubs

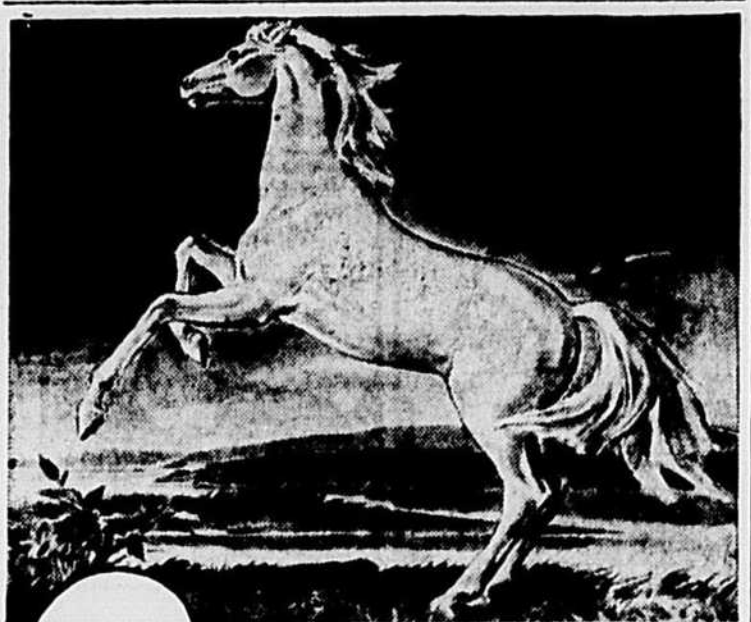
Tous les clubs des ligues des différentes catégories des terrains de jeux de la métropole devront retourner les cartes signées de leurs joueurs, au plus tard le 20 janvier à minuit. C'est la date limite qui a été fixée.

Tous les clubs de la Provinciale s'organisent rapidement et sur des bases solides en vue de la prochaine saison. Déjà, quatre équipes ont pratiquement complété leur bureau de direction. A Farnham, Jean-Paul Bernard a été élu président; W. Lamoureux, secrétaire et Lawrence Finnegan, secrétaire adjoint. A Drummondville, Anatole Schaeffer sera président des Cubs. Jean Lacroix remplira les fonctions de secrétaire. Le gérant d'affaires sera nommé plus tard. R. Chaput a été nommé président des Red Sox de Granby, tandis que Maurice Loiselle agit comme secrétaire et gérant d'affaires du club. Chez les Braves de St-Jean, Edgar Gaudet a été nommé président et Roland Sabourin, secrétaire. Le gérant d'affaires sera choisi sous peu. On a appris que Lou Ziger, Howard Halpern et Bill Turner sont trois arbitres de la dernière, qui officieront de nouveau dans le circuit Molini. Un 4e arbitre, Barnacle, ex-lanceur des Braves de Boston, serait engagé par Molini. Barnacle a une année d'expérience comme arbitre dans un circuit de calibre "A".

Molini a reçu une lettre d'Ernie Spitzer, un lanceur âgé de 24 ans, qui est intéressé à évoluer dans la Provinciale cette saison. Un athlète de Binghamton, qui a déjà porté les couleurs du club pendant un an, Spitzer prétend pouvoir remporter une dizaine de victoires en 1950. Il obtiendrait vraisemblablement un essai avec le Sherbrooke. Jean-Guy Lewis, un deuxième-but de métier, qui a joué pour le Ville-Marie junior, se rapportera aux Braves de St-Jean. Il est âgé de 20 ans. La majorité des éclaireurs des clubs de la ligue Américaine, favorisent les Tigers de Detroit pour remporter le championnat. Charley Fusari attribue sa défaite aux malins de Tony Janiro à un excès de confiance. C'est une preuve de plus qu'il ne faut jamais mésestimer les capacités d'un adversaire. La lutte la plus contestée pour le championnat des franchises de la ligue majeure a été celle entre Ted Williams et George Kell en 1949. En 1951, Bill Terry a perdu le championnat aux mains de Chick Hefey par une marge de 3,000 seulement. Probablement que Terry aurait terminé premier si la dernière partie de la saison jouée par les Giants n'avait pris fin à la 6e manche à cause de l'obscurité...

LA MORT DE JEWEL ENS, gérant des Chiefs de Syracuse, de la ligue Internationale, est une lourde perte pour le baseball. Ens était un habile gérant, un joueur capable de développer un joueur. Il savait inculquer chez ses joueurs cet esprit de combativité, toujours indispensable pour connaître les succès. A plusieurs reprises dans le circuit Shaugnessy, Ens a connu la gloire avec un club de deuxième ordre. Ens a dirigé les Chiefs durant neuf saisons. Au cours de cette période, son club a remporté la coupe des Gouverneurs à trois reprises. Il était un excellent stratège sur le losange. Ens jouissait d'une grande popularité dans la ligue Internationale et sa perte sera regrettée des amateurs de baseball. Le retour de Stan Bréard comme gérant des Cubs de Drummondville n'est pas encore officiel. Les Cubs devront acheter le contrat de Bréard des Padres de San Diego de la ligue de la Côte du Pacifique. L'on rapporte que le montant réclamé par les Padres est de \$11,500.

Camil Mercure, un sportsman de St-Hyacinthe, a été nommé président des Maskoutains, de la ligue Provinciale, pour 1950. Louis-Marie Morin, un autre type avantageusement connu dans le monde sportif, agit comme gérant d'affaires et Arthur Létourneau sera secrétaire du club. Paul Martin jouera vraisemblablement pour le St-Hyacinthe, même si deux autres clubs du circuit sont intéressés à ses services. Au sujet de la ligue Provinciale, disons que Lucien Masson accomplit un magnifique travail comme publiciste et secrétaire de Molini. René Boucher, Paul Archambault et Paul Bédard sont trois des meilleurs joueurs de la ligue de petites quilles "Tennis". En 38 joutes disputées depuis le début de la saison, les joueurs du Sherbrooke ont conservé une moyenne de 4.105 buts par joute. Le retour de Léo Lamoureux à la défense des Cataractes de Shawinigan Falls devrait aider considérablement la cause du club.



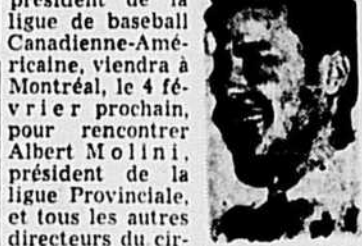
Quand vous demandez du Scotch... dites "White Horse"!

Le choix et le mélange soignés de whiskeys bien vieillies assurent au "White Horse" ce goût vraiment excellent qui délecte tous les palais. Vendu en bouteilles de 40 et de 26 2/3 onces.

White Horse SCOTCH WHISKY



PAR BERT SOULIERE



Albert Houghton

Albert Houghton, président de la ligue de baseball Canadienne-Américaine, viendra à Montréal, le 4 février prochain, pour rencontrer Albert Molini, président de la ligue Provinciale, et tous les autres directeurs du circuit, afin de leur donner les directives nécessaires traitant du baseball organisé. Houghton qui sera aidé dans son travail par René Lemyre et Marcel Dufresne, respectivement des clubs Québec et Trois-Rivières, a été désigné spécialement par George Trautman, président de l'A.N.B.O., pour représenter Molini et ses acolytes sur les principales notions du B.O. La conférence aura lieu en l'hôtel Queen's. Incidemment, Molini profitera de la présence de Houghton à Montréal pour discuter des possibilités d'organiser à la fin de la saison 1950, une série entre les champions de la ligue Canadienne-Américaine et ceux de la Provinciale, deux circuits de classe "C".

National joue contre Royal et Valleyfield visite le Verdun

Un autre programme double de choix sera présenté, ce soir, à l'Auditorium de Verdun. Dans la première partie le National, qui a retrouvé son aplomb depuis quelque temps, tentera de continuer sa poussée vers la première place du circuit, alors qu'il affrontera le Royal. On se souvient que lors de la dernière partie entre ces deux clubs, le National, après avoir pris un confortable avantage de 3-0 avant le combat Royal venant de l'arrière et l'emporter 4 à 3. Les joueurs du club de la rue Cherrier sont bien déterminés à venger cet échec ce soir.

Le Royal ne peut pas être comparé aux meilleurs clubs du circuit. Cependant les jeunes joueurs de Jacques Bélanger s'efforcent à chaque joute et peuvent causer de désagréables surprises aux meilleurs. Bob Conforth, le cerbère du Royal, est de toute première force. Conforth ne reçoit pas une protection trop forte à la ligne bleue, mais il se tire très bien d'affaires.

Dans la deuxième joute à l'affiche, ce soir, les Braves de Valleyfield qui semblent pratiquement éliminés des prochaines séries éliminatoires, tenteront d'améliorer leur position alors qu'ils joueront contre les Leafs de VeVrdun.

La joute promet d'être intéressante. Le Valleyfield a encaissé une humiliante défaite au compte de 10 à 3 contre les Leafs, samedi dernier, et tentera de prendre sa revanche ce soir. D'un autre côté les Braves se doivent de triompher s'ils désirent conserver les minces chances qu'ils ont de participer aux prochaines éliminatoires.

Le Verdun devient de plus en plus dangereux. Il a balisé pavillon au compte de 4 à 2, au Forum mardi. Les Leafs ont dominé le jeu dans les dernières dix minutes et le Canadien, considéré comme le plus sérieux candidat au championnat, a connu toutes sortes de difficultés pour l'emporter.

Une autre joute sera disputée ce soir alors que les Reds des Trois-Rivières visiteront les Citadelles à Québec. Les Reds n'ont pas connu la défaite une seule fois contre les Citadelles depuis le début de la présente campagne. Une très grande rivalité existe entre les deux clubs et la joute de ce soir devrait fournir du jeu intéressant.

Mell rencontrera Wyatt lors de la finale Greco-W. Pruden

Le populaire boxeur irlandais, Gus "Pell" Mell, qui a affiché une tenue remarquable depuis son retour dans l'arène figurera au programme du trente janvier prochain alors que Johnny Greco défendra le championnat mi-moyen du Canada contre Willie "Felix" Pruden. Le promoteur local, Raoul Godbout a annoncé hier que Billy Wyatt avait signé un contrat s'engageant à rencontrer Mell dans un combat de dix rounds.

Wyatt est habile. Wyatt, le neveu de l'ancien lanceur des Dodgers de Brooklyn, Whitlow Wyatt n'est pas un inconnu à Montréal puisqu'il a fait face à Gaby Ferland deux fois. Ce dernier n'a pu remporter une seule victoire sur lui. En effet lors du premier combat disputé au stade de la rue Delormier, Wyatt avait affiché une tenue remarquable pour annuler avec Ferland dans un match de dix rounds. Cette rencontre avait été furieusement disputée.

Les deux meilleurs boxeurs se sont ensuite rencontrés au stade Exchange et le match fut de nouveau déclaré nul. C'est la raison pour laquelle, Godbout a décidé d'opposer l'Américain à Mell, qui a également annulé avec Gaby Ferland à sa dernière apparition au Forum en 1949. Il se pourrait bien que le gagnant du combat Wyatt-Mell rencontre de nouveau Gaby Ferland au mois de février.

Wyatt, n'étant âgé que de 21 ans est un boxeur qui "donne beaucoup d'action". Les promoteurs new-yorkais ont été tellement impressionnés par sa belle tenue en 1949 qu'ils lui ont organisé un couple de combats au Madison Square Garden.

Mell est en condition. Mell, qui s'entraîne présentement à la Palestre Nationale n'a pas encore subi la défaite depuis qu'il est revenu dans l'arène et il espère bien continuer sa belle poussée le 30 janvier. "Je suis tellement en bonne condition que je peux rencontrer n'importe quel boxeur de ma catégorie," a dit Mell hier au gymnase de la Palestre Nationale.

Fred Steele, président de la Fédération de boxe du Canada a annoncé hier que son organisation avait approuvé le match Pruden-Greco comme étant pour le championnat du Canada. La prochaine rencontre sera donc de douze rounds et le vainqueur recevra une ceinture, don de la revue de boxe "The Ring" et qui sera pignon du pays.

Johnny Greco a pris les choses aisément hier et il n'était pas encore rétabli d'une attaque de grippe. Il doit cependant se remettre sérieusement à l'entraînement aujourd'hui à la Palestre Nationale. Raoul Godbout a déclaré qu'il organisera tout probablement deux autres combats de six rounds et autant de quatre rounds. Il s'agira donc d'un véritable gala pugilistique pour l'ouverture de la nouvelle année dans la boxe.

Abord-à-Plouffe vs le Parc Extension

Raymond Lagacé et Rolfe Bleau sont confiants de voir leur club l'Abord-à-Plouffe reprendre la première place de la ligue Provinciale alors qu'il affrontera le Parc Extension à l'arène du collège St-Laurent. La joute commencera à 8.15 heures.

L'Abord-à-Plouffe a perdu la première place dimanche alors qu'il a annulé avec le Valleyfield pendant que le Parc Extension triomphait du Joliette.

On prévoit une éblouissante entrée Jean Duplessis, cerbère de l'Abord-à-Plouffe et André Payette du Parc Extension.

L'Abord-à-Plouffe est puissant à la ligne bleue avec les Yves Hamel, Roland Denault, Jean Robitoux, Claude Ménard et Jack Egan.

Une deuxième joute sera à l'affiche ce soir et mettra aux prises le club juvénile St-Vital contre le Parc Extension.

FORT WORTH, (U.P.) — Bob Jones, gérant d'affaires du club Fort Worth de la ligue du Texas depuis trois ans, a résigné ses fonctions pour accepter le poste de gérant général du club Elmira de la ligue Eastern de classe A. Jones, gendre de Branch Rickey, président des Dodgers de Brooklyn, passera au club Elmira la semaine prochaine.

National joue contre Royal et Valleyfield visite le Verdun

Un autre programme double de choix sera présenté, ce soir, à l'Auditorium de Verdun. Dans la première partie le National, qui a retrouvé son aplomb depuis quelque temps, tentera de continuer sa poussée vers la première place du circuit, alors qu'il affrontera le Royal. On se souvient que lors de la dernière partie entre ces deux clubs, le National, après avoir pris un confortable avantage de 3-0 avant le combat Royal venant de l'arrière et l'emporter 4 à 3. Les joueurs du club de la rue Cherrier sont bien déterminés à venger cet échec ce soir.

Le Royal ne peut pas être comparé aux meilleurs clubs du circuit. Cependant les jeunes joueurs de Jacques Bélanger s'efforcent à chaque joute et peuvent causer de désagréables surprises aux meilleurs. Bob Conforth, le cerbère du Royal, est de toute première force. Conforth ne reçoit pas une protection trop forte à la ligne bleue, mais il se tire très bien d'affaires.

Dans la deuxième joute à l'affiche, ce soir, les Braves de Valleyfield qui semblent pratiquement éliminés des prochaines séries éliminatoires, tenteront d'améliorer leur position alors qu'ils joueront contre les Leafs de VeVrdun.

La joute promet d'être intéressante. Le Valleyfield a encaissé une humiliante défaite au compte de 10 à 3 contre les Leafs, samedi dernier, et tentera de prendre sa revanche ce soir. D'un autre côté les Braves se doivent de triompher s'ils désirent conserver les minces chances qu'ils ont de participer aux prochaines éliminatoires.

Le Verdun devient de plus en plus dangereux. Il a balisé pavillon au compte de 4 à 2, au Forum mardi. Les Leafs ont dominé le jeu dans les dernières dix minutes et le Canadien, considéré comme le plus sérieux candidat au championnat, a connu toutes sortes de difficultés pour l'emporter.

Une autre joute sera disputée ce soir alors que les Reds des Trois-Rivières visiteront les Citadelles à Québec. Les Reds n'ont pas connu la défaite une seule fois contre les Citadelles depuis le début de la présente campagne. Une très grande rivalité existe entre les deux clubs et la joute de ce soir devrait fournir du jeu intéressant.

Mell rencontrera Wyatt lors de la finale Greco-W. Pruden

Le populaire boxeur irlandais, Gus "Pell" Mell, qui a affiché une tenue remarquable depuis son retour dans l'arène figurera au programme du trente janvier prochain alors que Johnny Greco défendra le championnat mi-moyen du Canada contre Willie "Felix" Pruden. Le promoteur local, Raoul Godbout a annoncé hier que Billy Wyatt avait signé un contrat s'engageant à rencontrer Mell dans un combat de dix rounds.

Wyatt est habile. Wyatt, le neveu de l'ancien lanceur des Dodgers de Brooklyn, Whitlow Wyatt n'est pas un inconnu à Montréal puisqu'il a fait face à Gaby Ferland deux fois. Ce dernier n'a pu remporter une seule victoire sur lui. En effet lors du premier combat disputé au stade de la rue Delormier, Wyatt avait affiché une tenue remarquable pour annuler avec Ferland dans un match de dix rounds. Cette rencontre avait été furieusement disputée.

Les deux meilleurs boxeurs se sont ensuite rencontrés au stade Exchange et le match fut de nouveau déclaré nul. C'est la raison pour laquelle, Godbout a décidé d'opposer l'Américain à Mell, qui a également annulé avec Gaby Ferland à sa dernière apparition au Forum en 1949. Il se pourrait bien que le gagnant du combat Wyatt-Mell rencontre de nouveau Gaby Ferland au mois de février.

Wyatt, n'étant âgé que de 21 ans est un boxeur qui "donne beaucoup d'action". Les promoteurs new-yorkais ont été tellement impressionnés par sa belle tenue en 1949 qu'ils lui ont organisé un couple de combats au Madison Square Garden.

Mell est en condition. Mell, qui s'entraîne présentement à la Palestre Nationale n'a pas encore subi la défaite depuis qu'il est revenu dans l'arène et il espère bien continuer sa belle poussée le 30 janvier. "Je suis tellement en bonne condition que je peux rencontrer n'importe quel boxeur de ma catégorie," a dit Mell hier au gymnase de la Palestre Nationale.

Fred Steele, président de la Fédération de boxe du Canada a annoncé hier que son organisation avait approuvé le match Pruden-Greco comme étant pour le championnat du Canada. La prochaine rencontre sera donc de douze rounds et le vainqueur recevra une ceinture, don de la revue de boxe "The Ring" et qui sera pignon du pays.

Johnny Greco a pris les choses aisément hier et il n'était pas encore rétabli d'une attaque de grippe. Il doit cependant se remettre sérieusement à l'entraînement aujourd'hui à la Palestre Nationale. Raoul Godbout a déclaré qu'il organisera tout probablement deux autres combats de six rounds et autant de quatre rounds. Il s'agira donc d'un véritable gala pugilistique pour l'ouverture de la nouvelle année dans la boxe.

Personnel des joueurs des Royaumes de Montréal pour l'année 1950

Voici le personnel des joueurs des Royaumes de Montréal, de la ligue de baseball Internationale, pour l'année 1950.

LANCEURS									
Nom	Age	Gr.	Pes.	F.	L.	Résidence	Club en 1949	P.	G.
BANKHEAD, Dan-z	29	6-1	190	D	D	Memphis, Tenn.	Montréal	38	20
EISENMAN, Paul	29	6-1	200	G-D	D	Los Angeles, Cal.	Montréal	34	9
EPPELRY, Albert	32	6-2	195	G	D	Davenport, Iowa	Milwaukee	25	12
KERN, Eugene	29	6-1	183	D	D	Louisville, Ky.	Asheville	32	17
KING, Clyde E.	26	6-1	175	G-D	D	Goldboro, N.C.	Montréal	43	17
LAGA, Frank J.	28	6-2	195	D	D	Chicago, Ill.	Montréal	18	2
LARE, Charles	26	6-4	200	D	D	Plainfield, N.J.	Mobile	35	5
LASORDA, Thomas	22	5-10	175	G	G	Norristown, Pa.	Montréal	8	1
LEE, Ronald L.	21	5-11	170	D	G	Los Angeles, Cal.	Montréal	1	3
LOWN, Omar J.	26	6-1	170	D	D	Brooklyn, N.Y.	Montréal	3	2
McCAHAN, William	29	5-11	186	D	D	Morton, Pa.	Fort Worth	12	8
MORRISON, Karl	23	5-10	160	D	D	Zanesville, Ohio	Montréal	19	7
ROEBUCK, Edward	19	6-1	178	D	D	E. Millsboro, Pa.	Montréal	5	0
THIEKE, David	25	6-1	190	D	D	Karnak, Ill.	Montréal	8	1
THOMAS, George	21	6-1	205	D	D	Baltimore, Md.	Montréal	32	8
VANCUYK, John	29	6-1	190	G	G	Kimberly, Wisc.	Montréal	32	5
ZESKI, Donald	18	5-11	170	D	D	Omaha, Nebraska	Montréal	33	10
RECEVEURS									
Nom	Age	Gr.	Pes.	F.	L.	Résidence	Club en 1949	P.	G.
ATWELL, Maurice D.	26	5-10	180	G	D	Leedsburg, Va.	Montréal	52	5
TEED, Charles	23	5-10	180	D	D	Windor, Conn.	Montréal	128	22
LEMBRO, Stephen-J.	23	5-10	160	D	D	Brooklyn, N.Y.	Montréal	90	10
THOMPSON, Charles	23	5-10	165	G	D	Lewistown, Penn.	Montréal	46	0
INTERIEURS									
Nom	Age	Gr.	Pes.	F.	L.	Résidence	Club en 1949	P.	G.
FIALA, Walter A.	24	5-9	168	D	D	W. Springfield, Mass.	Fort Worth	155	21
HANCOCK, Fred	29	5-8	170	D	D	Memphis, Tenn.	Chicago, Ligue Amér.	30	2
LEAP, Carlton Allen	24	6-3	190	D	D	Woodbury, N.J.	Newport News	107	18
PHILLIPS, Damon L.	30	5-10	175	D	D	San Angelo, Texas	Newport News	139	25
PHILIP, Robert J.	30	5-10	170	D	D	San Antonio, Texas	Los Angeles, Cal.	41	11
ROGERS, Walter Jr.	26	5-11	160	G-D	D	South Amboy, N.J.	Mobile	135	15
TORPEY, Joseph J.	21	6-1	190	D	D	Altadena, Cal.	Mobile	153	26
BRIDGES, Everett L.	23	5-10	160	D	D	Brooklyn, N.Y.	Pueblo	115	19
CONNORS, Kevin-z	22	6-5	210	G	G	Long Beach, Cal.	Montréal	151	28
VOLTIGEURS									
Nom	Age	Gr.	Pes.	F.	L.	Résidence	Club en 1949	P.	G.
CIMOLI, Gino Nicholas	20	6-2	180	D	D	San Francisco, Cal.	Nashua	58	4
GIONFRIDDO, Albert	28	5-6	165	G	G	Cressan, Penn.	Montréal	15	0
GROTE, Harold Albert	19	6-2	180	D	D	Cincinnati, Ohio	Montréal	135	16
RUSSELL, James Wil.	31	6-1	180	G-D	D	Fayette City, Penn.	Valdosta	125	26
SAUER, Edward	30	6-1	188	D	D	Ingleswood, Cal.	Boston, Ligue Nat.	130	22
SCHMEES, George E.	25	6-1	195	G	G	San Jose, Cal.	Boston, Ligue Nat.	79	12
SIMMONS, John E.	25	6-2	185	D	D	Flushing, N.Y.	Montréal	148	29
THOMPSON, Donald N.	25	6-1	185	G	G	Wesponsville, C. N.	Washington, L. Amér.	62	0
WALKER, John Charles	21	5-8	161	G	D	Avon Park, Flo.	Rochester	94	18

Son salaire sera sensiblement diminué



Bob Feller, l'as lanceur des Indiens de Cleveland de la ligue Américaine, qui a été pendant quelques saisons le joueur le mieux rémunéré dans les ligues majeures, a accepté une forte diminution pour la prochaine saison. Feller a signé son contrat hier et recevra environ \$45,000 pour ses services, contre \$80,000 qu'il recevait en '49.

Bob Feller accepte une forte diminution de salaire pour '50

CLEVELAND, (A.P.) — Bob Feller, l'as lanceur des Indiens de Cleveland de la ligue Américaine, qui a lamentablement décliné l'an dernier, a accepté les conditions du club pour la prochaine saison. Feller ne sera plus le joueur le mieux payé dans la ligue. Il a en effet lui-même demandé de réduire ses gages de \$20,000. Agé de 31 ans, Feller ne représente plus le meilleur artillerie dans le baseball. Sa balle rapide n'est plus aussi efficace et il est à se demander s'il ne continuera pas à décliner au cours de la prochaine saison.

Le roi des retraits au bâton, d'il y a quelques années, a débuté dans le baseball organisé en 1936. Il en sera à sa douzième saison avec les Indiens.

Il y a quelques années Feller recevait \$80,000 pour ses services pour ainsi être le joueur le mieux payé dans les ligues majeures. Les observateurs croient que cette année il recevra environ \$45,000, ce qui n'est pas si mal.

Hank Greenberg, gérant général des Indiens, a expliqué que cette année Feller jouerait pour un montant fixe, qui ne pourra pas être élevé, du fait que le contrat n'indiquait aucune clause de boni sur les assistances.

Feller semblait tout de même

Peliron au repos encore trois semaines

L'ailier droit Johnny Peliron, des Bruins de Boston, présentement chez lui à Montréal, a déclaré qu'il ne retournerait pas au jeu avant deux semaines. Peliron souffre d'un "charley-horse" qu'il s'est infligé il y a trois semaines.

Clinique sur le baseball avec Campanis et Sisler

Al Campanis, qui s'est fait des centaines d'amis du temps qu'il jouait pour les Royals de l'Internationale, sera fort en vedette lors du programme de l'Institut de Sports, qui sera prochainement présenté.

Le programme, sous les auspices du "Sportsmen's Association" de Montréal, commencera au "Montreal High School" demain soir. Le tout se continuera à l'Auditorium du Gesù, sur la rue Bleury, samedi matin.

Campanis, qui dirigera la clinique sur le baseball, sera aidé dans sa tâche de Fesco Thompson, ex-toilette des Royals et George Sisler, fils de l'un des meilleurs premiers-but dans toute l'histoire du baseball. Ces trois experts font partie de l'organisation des Dodgers de Brooklyn. C'est grâce à la coopération de Bavazi, gérant général des Royals, qu'ils viennent donner des conférences à nos jeunes étoiles. Campanis un joueur d'intérieur était avec les Royals au cours des saisons '46 et '47.

Trois autres joueurs des Red Sox de Boston ont accepté les conditions du club. Ce sont: Johnny Pesky, Lou Stringer et Al Papal.

Rien de plus commode pour la barbe

NOUVEAU FORMAT

Voici 10 LAMES BLEUES GILLETTE (20 TRANCHANTS) dans un PORTE-LAMES

50¢

ZIP!

UNE LAME BLEUE GILLETTE TOUTE NEUVE ET DÉVELOPPÉE EST PRÊTE À SERVIR - DANS VOTRE RASOIR GILLETTE!

PLUS COMMODE POUR LE MÊME PRIX

Les lames Bleues Gillette aux tranchants extra-fins vous donnent les barbes les plus rapides, les plus rafraichissantes qui soient. Et, avec le porte-lames Gillette, vous changez la lame en un clin d'oeil, sans perte de temps ni tâtonnement.

AUSSE 20 lames \$1.00 dans le porte-lames

EN PAQUET ORDINAIRE 5 for 25¢

Nos sélections aujourd'hui

(par United Press)

Le meilleur pari: De Luxe
Le meilleur "outsider": Embrace Me
Le meilleur "parlay": Netherby et Commodore Lea

Hialeah

- 1-Eternal Herb, Arabess, Catechize.
- 2-World News, August Folly, Rikking.
- 3-Embrace Me, Reigh Jane, Woldena.
- 4-Back Talk, Rocklye, Cresson.
- 5-Netherby, Excitable Mary, Delphy.
- 6-De Luxe, Bug Juice, Sun Herod.
- 7-Commodore Lea, Whirl Ahble, Eagle Eye.
- 8-Billman, Briar Bay, Dorcen.

Sunshine Park

- 1-Clyde T., Fort Bars, Doddle D.
- 2-Princess Irene, Abrek, Cecrops.
- 3-Dale Maedic, Flash Anna, Angelus.
- 4-Turncoat, Buckrake, Duchess Myrna.
- 5-Tasoca, Jack Tangle, Equirun.
- 6-Wrightstown, Fly Pigeon, Charles City.
- 7-Junie, Gold Bar, Hill Sun.
- 8-Grand Prince II, Captiva, Alport.

Le meilleur: DALE MAEDIC.

Santa Anita

- 1-Touho Queen, Pecky Fly, Lucky Six.
- 2-Rico Royal, Tom Crimson Rose.
- 3-War Moment, War Cam, Groghywie.
- 4-Chat's Chow, Sacred Cow, Toubowed.
- 5-Cliff House, Blue Wing Teal, Conair.
- 6-Romantic, Midanite, Fighting Fleet.
- 7-Wednesday, Roman In, Bymahond.
- 8-Gay Ace, Rusty Gate, Sabaska Sabaka.

Le meilleur: CLIFF HOUSE.

Fair Grounds

- 1-Tiny Admiral, Happy Town, Brush Mouth.
- 2-Glory Be, Impression.
- 3-Last Bill, Bloh Jr., Little Jan.
- 4-Patty's Beacon, Jeanne H., Look Here.
- 5-Merry Zac, Eternal a, Donaris.
- 6-Lolling, Mescara, Steepelack.
- 7-Wise Tiger, Ladolee, Check Ablock.
- 8-Arrow Rock, Here I Am, Joe Valenti.

Le meilleur: LOLLING.

LES INSCRITS

(par United Press)

Fair Grounds

Temps clair, piste rapide

Départ à 2 h. 45.

- 1^{re} COURSE. — \$1,200, 3 ans, 6 furlongs.
- | | | | |
|----------------|-----|----------------|-----|
| Woodford Lass | 108 | Lull Question | 113 |
| Brush Mouth | 114 | Tiny Admiral | 113 |
| Jay Dee Kid | 114 | Vessa Boy | 113 |
| Silver Romette | 114 | Hygon Wonder | 113 |
| Louis Dream | 114 | Omydrom | 113 |
| Happy Town | 114 | Midanite | 113 |
| Brilliant | 114 | Boundless | 113 |
| Lilly Perfume | 114 | Conversational | 113 |
| Madame B | 114 | Conversational | 113 |
- 2^{re} COURSE. — \$1,000, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|------------|-----|---------------|-----|
| Glory Be | 104 | Cant Catch Me | 110 |
| Good Sweep | 104 | Impression | 110 |
| P. B. Eye | 113 | Jolly Grenia | 114 |
| Ariocaret | 114 | Hill Flight | 114 |
| Big Herald | 114 | Little Alice | 106 |
| Glory Song | 109 | | |
- 3^{re} COURSE. — \$1,000, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|---------------|-----|---------------|-----|
| Lucky Fair | 108 | Blob Jr. | 108 |
| Maltese Storm | 111 | Alito | 109 |
| Dane Danton | 108 | Pilot Pat | 111 |
| Last Bill | 117 | Boquhan | 111 |
| Little Jan | 106 | Donna L. | 111 |
| Greybeard | 104 | Mountain Roar | 107 |
- 4^{re} COURSE. — \$1,100, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|----------------|-----|----------------|-----|
| Sir Jacobson | 113 | Viola Ruth | 102 |
| Patty's Beacon | 114 | Look Here | 102 |
| Dust Light | 114 | Reinhold Oscar | 102 |
| Pharisee | 114 | Reinhold Oscar | 102 |
| Quid Le Ban | 104 | Jeanne H. | 105 |
| Prissy Boy | 106 | Little Sun | 105 |
| Free Verse | 112 | Good Fortune | 109 |
- 5^{re} COURSE. — \$1,100, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-------------|-----|----------------|-----|
| Donaris | 111 | Crafty | 111 |
| Arin Pal | 108 | Reinhold Oscar | 107 |
| Eternal Za | 100 | Jobie | 114 |
| Siddons | 109 | Pinder Keeper | 109 |
| Merry Zac | 104 | Great Shuffie | 112 |
| Salprince | 112 | Brown Chief | 107 |
| Dixie Dinah | 104 | | |
- 6^{re} COURSE. — \$1,500, 4 ans et plus, 1 1/16 mile.
- | | | | |
|---------------|-----|------------|-----|
| Front Bitten | 115 | Lolling | 106 |
| Hills Liberty | 108 | Sunation | 108 |
| Mescara | 114 | Impression | 108 |
| Steepelack | 118 | Tuned Up | 108 |
- 7^{re} COURSE. — \$1,000, 4 ans et plus, 1 1/16 mile.
- | | | | |
|------------|-----|------------|-----|
| Etienne B. | 115 | Fibouck C. | 113 |
| Polmie | 114 | Good Genie | 113 |
| Wise Tiger | 121 | Good Genie | 107 |
| Ladolee | 108 | | |
- 8^{re} COURSE. — \$1,000, 4 ans et plus, 1 1/16 mile.
- | | | | |
|---------------|-----|----------------|-----|
| Zevie | 111 | Sir War | 106 |
| Arrow Ock | 106 | Unki K. | 111 |
| Lou Jay B. | 114 | Supra | 111 |
| Flagphiller | 111 | Dale Light | 101 |
| Old Bet | 106 | Merry Boy | 101 |
| Here I Am | 114 | Reinhold Oscar | 109 |
| Touch of Time | 101 | Rotate | 109 |
| Meadow Dan | 109 | Joe Valenti | 109 |
| Better Times | 109 | Lady Saladin | 107 |

Hialeah

Temps clair, piste rapide

Départ à 2 heures

- 1^{re} COURSE. — \$3,000, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|--------------|-----|----------------|-----|
| Sugarbush | 114 | Kennelton | 109 |
| Eternal Herb | 114 | Janica Girl | 111 |
| Buck's Fancy | 114 | Guato Gusto | 106 |
| Fair Bet | 111 | Flying Circle | 104 |
| Promp Boy | 114 | Reinhold Oscar | 111 |
| Maximal | 114 | Zagging | 114 |
| Arabess | 119 | Palmeir | 114 |
| Catechize | 111 | Mister J. Fred | 111 |
| Acceptable | 114 | Chittie Smith | 111 |
- 2^{re} COURSE. — \$3,000, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-------------|-----|-------------|-----|
| Roundel | 121 | Queens Ace | 121 |
| Reigh Jane | 119 | Woldena | 109 |
| Embrace Me | 113 | Chadila | 115 |
| Avona | 110 | Chadila | 115 |
| Bold Verne | 114 | Lat Curran | 114 |
| Crateite | 108 | Mis Quinlan | 108 |
| Double Zero | 105 | Compassion | 108 |
| Quick Cure | 114 | | |
- 3^{re} COURSE. — \$3,000, 4 ans et plus, 1 1/16 mile.
- | | | | |
|----------------|-----|--------------|-----|
| Back Talk | 116 | Skitch | 113 |
| Pine Lake | 110 | Mammoth | 113 |
| Mis Harte | 111 | Heath Fire | 116 |
| Rocklye | 111 | His Daughter | 110 |
| Parmiton | 110 | Harlem | 113 |
| Flame of India | 105 | Cresson Miss | 103 |
| Pirate Gold | 112 | Sandy Pam | 113 |
- 4^{re} COURSE. — \$3,000, 4 ans et plus, 1 1/16 mile.
- | | | | |
|-------------|-----|-------------|-----|
| Star Date | 108 | Kidded | 109 |
| Reigh Jane | 119 | Woldena | 109 |
| Embrace Me | 113 | Chadila | 115 |
| Avona | 110 | Chadila | 115 |
| Bold Verne | 114 | Lat Curran | 114 |
| Crateite | 108 | Mis Quinlan | 108 |
| Double Zero | 105 | Compassion | 108 |
| Quick Cure | 114 | | |
- 5^{re} COURSE. — \$3,000, 4 ans et plus, 1 1/16 mile.
- | | | | |
|-------------|-----|-------------|-----|
| Star Date | 108 | Kidded | 109 |
| Reigh Jane | 119 | Woldena | 109 |
| Embrace Me | 113 | Chadila | 115 |
| Avona | 110 | Chadila | 115 |
| Bold Verne | 114 | Lat Curran | 114 |
| Crateite | 108 | Mis Quinlan | 108 |
| Double Zero | 105 | Compassion | 108 |
| Quick Cure | 114 | | |

Santa Anita

Temps clair, piste bonne

Départ à 4 h.

- 1^{re} COURSE. — \$3,000, 3 ans, 3 furlongs.
- | | | | |
|-------------|-----|-------------|-----|
| Reigh Jane | 119 | Woldena | 109 |
| Embrace Me | 113 | Chadila | 115 |
| Avona | 110 | Chadila | 115 |
| Bold Verne | 114 | Lat Curran | 114 |
| Crateite | 108 | Mis Quinlan | 108 |
| Double Zero | 105 | Compassion | 108 |
| Quick Cure | 114 | | |
- 2^{re} COURSE. — \$3,000, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-------------|-----|-------------|-----|
| Roundel | 121 | Queens Ace | 121 |
| Reigh Jane | 119 | Woldena | 109 |
| Embrace Me | 113 | Chadila | 115 |
| Avona | 110 | Chadila | 115 |
| Bold Verne | 114 | Lat Curran | 114 |
| Crateite | 108 | Mis Quinlan | 108 |
| Double Zero | 105 | Compassion | 108 |
| Quick Cure | 114 | | |
- 3^{re} COURSE. — \$3,000, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-------------|-----|-------------|-----|
| Roundel | 121 | Queens Ace | 121 |
| Reigh Jane | 119 | Woldena | 109 |
| Embrace Me | 113 | Chadila | 115 |
| Avona | 110 | Chadila | 115 |
| Bold Verne | 114 | Lat Curran | 114 |
| Crateite | 108 | Mis Quinlan | 108 |
| Double Zero | 105 | Compassion | 108 |
| Quick Cure | 114 | | |
- 4^{re} COURSE. — \$3,000, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-------------|-----|-------------|-----|
| Roundel | 121 | Queens Ace | 121 |
| Reigh Jane | 119 | Woldena | 109 |
| Embrace Me | 113 | Chadila | 115 |
| Avona | 110 | Chadila | 115 |
| Bold Verne | 114 | Lat Curran | 114 |
| Crateite | 108 | Mis Quinlan | 108 |
| Double Zero | 105 | Compassion | 108 |
| Quick Cure | 114 | | |

George Kurowski est nommé pilote

LYNCHBURG, (A.P.) — George Kurowski, vétérinaire joueur de troisième base des Cardinals de St-Louis, a été nommé pilote des Cardinals de Lynchburg de la ligue Piedmont de classe B. Le Lynchburg est un club-ferme des Cardinals. Fred Saigh, président du St-Louis, a expliqué que Kurowski s'alignerait de temps à autre en plus de gérer le club.

LES RÉSULTATS

(par United Press)

Fair Grounds

- 1^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 2^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 3^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 4^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 5^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 6^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 7^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 8^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 9^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 10^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 11^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 12^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 13^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 14^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 15^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 16^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 17^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 18^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 19^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 20^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 21^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 22^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 23^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 24^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 25^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 26^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |

- 27^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| Misquillo (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
- 28^{re} COURSE. — \$900, 4 ans et plus, 6 furlongs.
- | | | | |
|---------------------|-----|-----|-----|
| Hoyt Jr. (valde) | 920 | 440 | 360 |
| Wiegand (Hettinger) | 440 | 360 | 540 |
| | | | |

ELMER LACH REPREND LA 4e PLACE; LÉO GRAVELLE DEVANCE H. RIOPELLE

Gagnon SPORTS
7125, rue S.-Hubert
Montréal
Tél. DO. 5815

RECTOR LE PLUS BEAU DE LA VILLE
4903-05 St-Laurent
Dernière nouveauté en fait de BAR-B-Q: (angle Boul. St-Joseph)
BROCHETTE A LA GRECQUE
BOEUF • VEAU • AGNEAU • PORC FRAIS avec BACON
STEAK SUR PLAT (SIZZLING) METS CHINOIS
POULETS A LA BROCHE (BAR-B-Q) SPAGHETTI ITALIEN
HOMARDS • HUITRES • PETONCLES
2 salles à dîner — 2 bars à votre disposition
COCKTAIL LOUNGE
PIANISTE DE RENOM, EN VEDETTE
NOS CUISINES A VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

Nos meilleurs vœux de succès au club de hockey "LES CANADIENS"
Olympiades Ltée
• ARTICLES DE SPORT EN GENERAL
• Patins • Hockey • Rondelles • Aiguillage de patins etc.
• Articles de Chasse et de Pêche • Accessoires électriques "HOT POINT" • Radios • Réfrigérateurs, etc.
Spécialités: les disques "VICTOR"
8708, Lajeunesse DU. 7212

DEMANDEZ LES GÂTEAUX
CHEZ VOTRE EPICIER
Cinderella
Fabriqués par O. GAUTHIER
MONTREAL RESTAURANT LIMITEE

Fruiterie
St-Louis de France
ARMAND GALARDO, Prop.
Le quartier général des fins gourmets
FRUITS, LEGUMES FRAIS ET CONGELES
EPICERIES LOCALES ET IMPORTES
SPECIALITE: PANIERS DE FRUITS
515 EST, RUE ROY TEL.: PL. 1729

CHOIX SANS EGAL DE MONTRE BULOVA DU NORD DE LA VILLE
\$1.25 Vous procurera le grand plaisir de porter et de posséder, bien à vous, le modèle de votre choix et que vous désirez depuis longtemps
ROGER CHOUINARD
BIJOUTIER — DIAMANTAIRE
6562, ST-HUBERT CR. 0045

Le plus grand studio professionnel au Canada. Satisfaction garantie
LA PHOTO MODÈLE
SPECIALITES: Poses à domicile, photos de bébés, de personnes âgées, groupes, de familles, de banquets, de mariages, etc.
JEAN M. PELLETIER, prop.
1684 est, Ste-Catherine FA. 3609

ANGELO BISANTI
Le pionnier du spaghetti
American Spaghetti House
"La meilleure sauce au monde"
64 est, rue Ste-Catherine
COMMANDES POUR EMPORTER
REMPLIES AVEC SOIN
NUIT ET JOUR
LA. 1547

Richard continue toujours de dominer — Mosdell en 10e place

Maurice Richard continue de mener le peloton en première place de notre concours 3-Etoiles, avec une formidable avance sur son plus dangereux rival, Bill Durnan. Richard, l'étoile du Tricolore à l'offensive cette saison, possède un grand total de 5,035 points soit plus que le double du total de Bill Durnan, qui suit en deuxième place avec 2351 points.

Bill Durnan, qui a joué le rôle d'importance avec Richard, dans les succès des Canadiens jusqu'ici, ne semble pas posséder grand chance de rejoindre le Rocket en première place. Durnan, cependant, devrait se maintenir en deuxième position. Il possède plus de 1,000 points d'avance sur Normand Dussault en troisième place.

Elmer Lach a fait quelques progrès. Il a devancé Bill Reay en quatrième place. Lach a très bien fait depuis qu'il est revenu au jeu. Reay rend toujours de précieux services au Tricolore et s'il connaissait une bonne semaine il pourrait fort bien reprendre la quatrième place.

Léo Gravelle, qui s'avère de plus en plus un excellent compte, a fait d'intéressants progrès au cours de la dernière semaine. Le tour du chapeau, réussit contre les Black Hawks de Chicago, lui a valu plusieurs votes. Léo est passé en cinquième place. Il est encore assez loin en arrière de Reay, mais s'il continue de jouer avec autant de brio il ne devait pas tarder à se hisser tout près des meneurs.

Howie Riopelle suit Gravelle dans le classement. Kenny Reardon, qui abat de l'excellente besogne à la ligne bleue du Tricolore, suit Riopelle de près. Reardon occupe la meilleure place dans le classement, chez les joueurs de défense.

Emile Bouchard vient après Reardon, seulement 30 points en arrière. Kenny Mosdell a fait quelques progrès à la suite de ses récents buts. Richard devrait terminer assez facilement en première place, mais la lutte promet d'être serrée pour les deuxième et troisième places.

LE CLASSEMENT

	1er	2e	3e	total
Maurice Richard	3334	1150	531	5035
Bill Durnan	1954	918	479	2351
Normand Dussault	534	520	261	1315
Elmer Lach	625	522	236	1383
Billy Reay	462	502	227	1191
Léo Gravelle	297	274	172	743
Howie Riopelle	351	238	122	711
Kenny Reardon	204	206	159	659
Emile Bouchard	75	344	201	620
Kenny Mosdell	270	162	71	503
Grant Warwick	310	128	40	478
Roger Léger	195	184	97	476
Floyd Curry	159	84	25	268
Calum MacKay	75	100	53	228
Glen Harmon	42	76	58	176
Bob Fillon	57	62	37	156
Gerry Flamondon	60	58	35	153
Doug Harvey	54	24	27	105
Hal Laycoe	21	24	16	61

ECONOMISEZ... En roulant vos cigarettes avec le rabac à cigarettes de qualité
FAVORI DES SPORTIFS
HOCKEY
\$1.07 boîte métallique 1/2 lb.
Toile inc.
FRAIS — DOUX — AROME
LA CIE DE TABAC
2141, rue Beaudry Téléphone: AM. 3934
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS TABACONISTES

NOS MEILLEURS VŒUX aux "CANADIENS"
Casavant & Thibodeau
Mercerie St-Marc
CHAPEAUX Stetson - Morgan CHEMISES Arrow - B.V.D. - Migo
SLATER — CHAUSSURES — STRIDER
2356 est, Beaubien CA. 1669

Soyez prudent. CONFIEZ-NOUS VOTRE AUTO
Débossage — Peinture — Réparations Générales
Pièces authentiques et accessoires HUDSON. Livraison rapide
SERVICE DE REMORQUAGE JOUR ET NUIT
CRESCENT GARAGE
VENTE & SERVICE "HUDSON"
6369 ST-LAWRENCE BLVD. CA. 8288-1

RADIOS
VENTE GARANTIE SERVICE
MARQUES CONNUES A VOTRE CHOIX
TERMES SI DESIRE
Les plus récentes méthodes dans le domaine de la réparation
Nous utilisons l'équipement le plus moderne du continent
ELECTRO GENERAL REC'D
E. ROCHETTE, PROP.
1001 OUEST, LAURIER - CR. 0952

"LES CANADIENS"
L'équipe qu'on aime voir triompher
MASTERCRAFT CLOTHES LTD.
6580 rue St-Hubert CR. 2149

Assortiment complet de TROPHÉES
POUR TOUT GENRE DE SPORT
Escompte spécial à tous clubs organisés
Choix complet
Bagues de fiançailles à diamants et alliances. Qualité certifiée.
Alphonse ROY BIJOUTIER DIAMANTAIRE
\$25 à \$1,000 6725, St-Hubert - CA. 2622
Paiements faciles si désiré Entre St-Zotique et Bélanger

Léo Dandurand Président
Café Martin Drury's
Les plus célèbres restaurants de Montréal souhaitent aux CANADIENS la plus glorieuse saison de leur carrière

TAUX SPECIAUX AUX GARAGISTES
MOTEURS D'AUTOS Notre Spécialité
Remanufacturés avec garantie
RECTIFIER VILEBREQUINS et PERCER CYLINDRES SUR PLACE
COUTURE
MACHINE SHOP AND AUTO PARTS
6741, rue St-Hubert, Montréal — Tél.: DO. 3262; Rés. DO. 0537

PALETOTS D'HIVER
TOUT FAITS OU SUR MESURES
• Elysiane • Crombie • Velours • Etc.
Nous vous invitons à venir les voir
"LA OU LA QUALITE PRIME"
LOUIS RENAUD
1318 EST, RUE MONT-ROYAL — CH. 7363

1949 — SAISON — 1950
HOCKEY — CANADIENS
Nos meilleurs vœux de succès
THIBEAULT
(J.-B.) 3249, Ste-Catherine (Est) AM. 4645
et (Gérard) 1206, Mt-Royal Est AM. 4710

Ensemble Maurice Richard POUR HOMMES
20 ARTICLES
Confection choisie par la populaire sportman, en raison de sa coupe, de sa qualité et de sa valeur
69.50
3735 O. NOTRE-DAME
La Liberté WE. 8441
Aussi peu que \$5 comptant et \$2 par semaine
Nous garantissons satisfaction ou remboursement le plein montant

BOURSE DE MONTREAL

Cours journaliers par L. G. BÉGIN, 221, rue Notre-Dame

Ventes	Ouv	Haut	Bas	Clôt	Année
1480 Abitibi	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

CURB DE MONTREAL

Cours journaliers par L. G. BÉGIN, 221, rue Notre-Dame

Ventes	Ouv	Haut	Bas	Clôt	Année
1280 Abitibi	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

BOURSE DE TORONTO

Cours journaliers par L. G. BÉGIN, 221, rue Notre-Dame

Ventes	Ouv	Haut	Bas	Clôt	Année
1280 Abitibi	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

BOURSE DE TORONTO

Cours journaliers par L. G. BÉGIN, 221, rue Notre-Dame

Ventes	Ouv	Haut	Bas	Clôt	Année
1280 Abitibi	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

BOURSE DE TORONTO

Cours journaliers par L. G. BÉGIN, 221, rue Notre-Dame

Ventes	Ouv	Haut	Bas	Clôt	Année
1280 Abitibi	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

BOURSE DE TORONTO

Cours journaliers par L. G. BÉGIN, 221, rue Notre-Dame

Ventes	Ouv	Haut	Bas	Clôt	Année
1280 Abitibi	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

BOURSE DE TORONTO

Cours journaliers par L. G. BÉGIN, 221, rue Notre-Dame

Ventes	Ouv	Haut	Bas	Clôt	Année
1280 Abitibi	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

BOURSE DE TORONTO

Cours journaliers par L. G. BÉGIN, 221, rue Notre-Dame

Ventes	Ouv	Haut	Bas	Clôt	Année
1280 Abitibi	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

BOURSE DE TORONTO

Cours journaliers par L. G. BÉGIN, 221, rue Notre-Dame

Ventes	Ouv	Haut	Bas	Clôt	Année
1280 Abitibi	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1280 Do. \$1.80	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

Obsèques de M. H. Laganière à St-Pierre-Claver

Les funérailles de M. Harmel Laganière, agent d'assurances générales, membre actif de l'Association catholique des voyageurs de commerce, gérant de la Caisse Populaire de la paroisse Saint-Pierre-Claver, époux de Marie-Georgine Gougeon, résidant à 5035 rue des Erables, décédé jeudi, le 12 janvier dernier, à l'âge de 39 ans, à Québec, des suites d'une intervention chirurgicale, ont eu lieu lundi matin au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis.

Le cortège funéraire, dont le corbillard était escorté de six porteurs d'honneur de l'Ordre du Saint-Ordre de Saint-François d'Assise dont le défunt était membre: MM. Henri Hébert, S. Grenon, Edmond Hureaux, T. Donnelly, Charles Morency, et E. Richer, quitta les salons mortuaires de M. Lussier & Fils, 4733 rue Papineau, à 8 h, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où M. Ernest Laganière, belle, curé, présida la levée du corps à 8 h 30. Le service fut célébré par M. Edmond Belcourt, p.s., jure synodal à l'officielle métropolitaine, assisté comme diacre du R. V. Emile Jetté, C.S.V., et de l'abbé Yves Mailloche, vicaire, comme sous-diacre. La chorale sous la direction de M. Lachance, rendit la messe des Morts de Vierge. M. Jean-Marie Bertrand toucha l'orgue.

Dans la nef on remarquait sa mère, Mme C. Laganière; sa fille, Louise Laganière; ses sœurs, Mme Albert Clément (Thérèse), Mme Alice Laganière et Mme Laurent Samson (Marie-Claire); ses belles-sœurs, Mmes Albert Clément, Laurent Samson, René Gougeon, Fernand Gougeon, Alain Gougeon et Raoul L'Allier, Emmanuel Laganière, Raymond Laganière, Denis Laganière. Également les deux sœurs de la défunte, Mmes Marie-Georgine et Marie-Émile Laganière.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, Bernard Laganière; son père, M. H. Laganière; ses frères, MM. Emmanuel, Raymond et Denis Laganière; ses beaux-frères, MM. Albert Clément, Laurent Samson, René Gougeon, Fernand Gougeon, Alain Gougeon et Raoul L'Allier; ses cousins, MM. Albert Bergeron, Arthur Hamel.

On remarquait dans le cortège M. J.-Edmond Renaud, de la Canadienne, Gérard Rivard, de O.L.F., Fernand, ex-A.R. Desautels, A. Delis, W. Théoret, H. Drouin, Adrien Angers, Joseph Prévost, Laurent Provost, André Lesage, Edmond Langevin, Ch. E. Bannan, Edmond Paiement, A. Bergeron, F. Gougeon, Lucien Fréchet, G. Rivard, J.-A. Casabian, Donat Lathier, J.-B. Saint-Germain, R. Lathier, A. Gougeon, R. Gougeon, Elodie, R. Lathier, L. Provost, J.-P. Bastien, A. Boucher, Auguste Côté, représentant l'Alliance Nationale, Louis Charbonneau, Roger Poulin, J. Provost, A. Léger, Georges Daigneault, Marcel Léger, J.-G. Hamelin, A. Poulin, O. Boivin, J. Bouchard, A. Gougeon, Bouscasse, A. Lorion, E. Langevin, D. Carrier, Marcel Blain, Paul, D. Mont, A. Desautels, A. Gendron, Roger Marsan, U. Du Tremblay, A. Legault, H. Delisle, le notaire Bouchard, A. Archambault, A. Bachel, O. Barette, S. Lafleur, A. Beauregard, H. Lanthier, A. Lasonde, T. Kelly, J. Croix, A. J. Laurin, C. Tanquary, M. Gagnon, gérant de la Caisse Populaire du Sacré-Cœur, Auguste Chailfoux, Anthime Dufort, Jean Sansregret, Théophile Lathier, Jean-Paul Ducharme, Louis Audet, Pierre Desmarais, Jean Saint-Pierre, Paul Lecompte et nombre d'autres.

Après le service le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 5035 rue des Erables, où un dîner fut servi.

Après le dîner le cortège se rendit au domicile de la famille, 50

Une "erreur judiciaire" qui sera éclaircie dès ce matin

Par Adolphe Nantel

Y a-t-il eu erreur judiciaire quand le nommé Marcel Catellier et un complice, Albert Pelchat, sans domicile connu, prenaient la route du pénitencier, il y a onze mois, après avoir été condamnés à une peine de deux ans, pour vol avec violence?

Voilà le difficile problème que doit résoudre le juge Gerald Almond, des Sessions de la paix, dans un jugement qu'il a ajourné à ce matin, dans le cas d'Eugène Paquin, représenté par Me Didier Leroux, accusé justement dans ce délit, avec Pelchat.

La victime, M. Roland Cantin, était à boire avec Albert Pelchat, Marcel Catellier et Eugène Paquin, dans une taverne, à l'intersection des rues Delormier et Ontario, le 1er décembre 1947. A un moment donné, Cantin, assez éméché, veut aller dans un grill et demande à Pelchat de le conduire. On saute dans une automobile, puis, en cours de route, Cantin s'étant endormi, ses complices lui volent \$250, après l'avoir assommé.

Après un long procès, Marcel Catellier et Albert Pelchat, positivement identifiés par Cantin, étaient reconnus coupables et condamnés. Puis, le frère de Catellier, M. Laurent Catellier, 140, rue Jubinville, à Pont-Viau, après une longue enquête obtenue des aveux de Paquin, et le faisait appréhender pour le crime de décembre 1947.

Le procès de Paquin a duré toute la matinée, hier, devant le juge Gerald Almond, avec Me Leonard Seton, c.r., pour le ministère public, Me Léonard Trépanier, pour la poursuite privée et Me Didier Leroux, en défense.

Un premier témoin a été le plaignant, Catellier. Il explique au tribunal avoir fait offrir Paquin après des aveux qu'il lui aurait faits pour le signer ensuite. D'après ce témoin, Paquin ne voulait plus être responsable d'une erreur judiciaire en laissant au bagne un innocent.

L'inspecteur-adjoint Georges Alain, de la sûreté municipale, appelé à témoigner, relate qu'il a recommandé son enquête après avoir appris de la bouche d'un avocat éminent que Marcel Catellier était innocent du délit qu'on lui reprochait avoir commis avec Pelchat.

Le témoin dit avoir eu la visite du frère du délit Catellier et de Paquin qui aurait admis le délit, ajoutant qu'il pouvait identifier la victime n'importe quand. Cantin est placé avec six autres personnes puis on prie Paquin de le montrer. Il s'en dit incapable. Peu après, Roland Cantin refait la description de son agresseur et lui donne des cheveux blonds, frisés, avec une taille de colosse, tandis que Paquin est petit, brun et avec cheveux lisses.

Le ministère public veut mettre au dossier les aveux de Paquin, obtenus par le frère du délit Catellier, mais Me Leroux s'oppose avec énergie en déclarant: — Ce document n'a pas été obtenu par une personne en autorité. C'est donc un document illégal. Et rien nous prouve que cette confession a été libre et volontaire.

Le juge Almond accepte la confession sous réserve puis on appelle le baignard Albert Pelchat. Avant qu'il arrive des cellules, le tribunal souligne que son témoin

Les Chevaliers de Colomb au collège St-Laurent dimanche

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, a été invité à prendre part au congrès régional des districts nos 2 et 22 de l'ordre des chevaliers de Colomb, groupant les 13 conseils locaux et comprenant plus de 9,000 membres.

C'est la première fois qu'un tel congrès est organisé dans la région de Saint-Laurent. Il aura lieu dimanche prochain, le 22, en la salle du collège de Saint-Laurent, sous la présidence conjointe de Mes Lucien Béliveau, c.r., et Roger Beaulieu, respectivement députés des districts nos 22 et 2.

Hier soir, les grands chevaliers des treize conseils intéressés, les aumôniers, les intendants et les secrétaires-financiers ont tenu une réunion dans le but de compléter l'élaboration du programme de cette journée d'étude qui se terminera par un grand banquet, en la salle du collège de Saint-Laurent.

Les officiers du conseil d'Etat de l'ordre dans notre province ont promis de prendre part aux délibérations. Ce sont: le juge T.A. Fontaine, député d'Etat; M. Ludger Faguy, ex-député d'Etat; M. Julien Lavallée, secrétaire d'Etat; Me Fabio Monet, c.r., trésorier d'Etat et Me Francis Fautoux, c.r., directeur suprême.

Outre Son Exc. Mgr Charbonneau, les invités d'honneur seront: le banquier, le maire Camille Houde, et le maître J.-H. Authier de Ville Saint-Laurent, de même que les autorités religieuses et civiles de la métropole.

Rien ne sera négligé pour faire de cet événement un succès complet. La journée débutera à 8 h. 30, alors qu'une messe sera célébrée en la chapelle du collège de Saint-Laurent.

Après la tenue de la seconde élection, lundi dernier, puis une demande de bref de mandamus pour forcer l'officier-rapporteur à déclarer M. Paul Daignault, échec de Saint-Philippe.

Hier, devant l'hon. juge Hector Perrier, qui présidait à l'audience de la division de Pratique de la Cour supérieure, les plaidoiries dans ces deux affaires d'injonction et de mandamus étaient ajournées au premier jour de février.

Le candidat Lefebvre abandonnant la lutte au dernier moment et c'est alors que le docteur Vial Laviolette, secrétaire-tresorier et officier-rapporteur, a été élu déclarer Daignault élu par acclamation.

Ce qui devait arriver arriva avec une requête en injonction pour empêcher la tenue de la seconde élection, lundi dernier, puis une demande de bref de mandamus pour forcer l'officier-rapporteur à déclarer M. Paul Daignault, échec de Saint-Philippe.

Hier, devant l'hon. juge Hector Perrier, qui présidait à l'audience de la division de Pratique de la Cour supérieure, les plaidoiries dans ces deux affaires d'injonction et de mandamus étaient ajournées au premier jour de février.

Le candidat Lefebvre abandonnant la lutte au dernier moment et c'est alors que le docteur Vial Laviolette, secrétaire-tresorier et officier-rapporteur, a été élu déclarer Daignault élu par acclamation.

Ce qui devait arriver arriva avec une requête en injonction pour empêcher la tenue de la seconde élection, lundi dernier, puis une demande de bref de mandamus pour forcer l'officier-rapporteur à déclarer M. Paul Daignault, échec de Saint-Philippe.

Hier, devant l'hon. juge Hector Perrier, qui présidait à l'audience de la division de Pratique de la Cour supérieure, les plaidoiries dans ces deux affaires d'injonction et de mandamus étaient ajournées au premier jour de février.

Le candidat Lefebvre abandonnant la lutte au dernier moment et c'est alors que le docteur Vial Laviolette, secrétaire-tresorier et officier-rapporteur, a été élu déclarer Daignault élu par acclamation.

Ce qui devait arriver arriva avec une requête en injonction pour empêcher la tenue de la seconde élection, lundi dernier, puis une demande de bref de mandamus pour forcer l'officier-rapporteur à déclarer M. Paul Daignault, échec de Saint-Philippe.

Hier, devant l'hon. juge Hector Perrier, qui présidait à l'audience de la division de Pratique de la Cour supérieure, les plaidoiries dans ces deux affaires d'injonction et de mandamus étaient ajournées au premier jour de février.

Le candidat Lefebvre abandonnant la lutte au dernier moment et c'est alors que le docteur Vial Laviolette, secrétaire-tresorier et officier-rapporteur, a été élu déclarer Daignault élu par acclamation.

Ce qui devait arriver arriva avec une requête en injonction pour empêcher la tenue de la seconde élection, lundi dernier, puis une demande de bref de mandamus pour forcer l'officier-rapporteur à déclarer M. Paul Daignault, échec de Saint-Philippe.

Hier, devant l'hon. juge Hector Perrier, qui présidait à l'audience de la division de Pratique de la Cour supérieure, les plaidoiries dans ces deux affaires d'injonction et de mandamus étaient ajournées au premier jour de février.

Le candidat Lefebvre abandonnant la lutte au dernier moment et c'est alors que le docteur Vial Laviolette, secrétaire-tresorier et officier-rapporteur, a été élu déclarer Daignault élu par acclamation.

Ce qui devait arriver arriva avec une requête en injonction pour empêcher la tenue de la seconde élection, lundi dernier, puis une demande de bref de mandamus pour forcer l'officier-rapporteur à déclarer M. Paul Daignault, échec de Saint-Philippe.

Hier, devant l'hon. juge Hector Perrier, qui présidait à l'audience de la division de Pratique de la Cour supérieure, les plaidoiries dans ces deux affaires d'injonction et de mandamus étaient ajournées au premier jour de février.

Le candidat Lefebvre abandonnant la lutte au dernier moment et c'est alors que le docteur Vial Laviolette, secrétaire-tresorier et officier-rapporteur, a été élu déclarer Daignault élu par acclamation.

Ce qui devait arriver arriva avec une requête en injonction pour empêcher la tenue de la seconde élection, lundi dernier, puis une demande de bref de mandamus pour forcer l'officier-rapporteur à déclarer M. Paul Daignault, échec de Saint-Philippe.

Hier, devant l'hon. juge Hector Perrier, qui présidait à l'audience de la division de Pratique de la Cour supérieure, les plaidoiries dans ces deux affaires d'injonction et de mandamus étaient ajournées au premier jour de février.

Le candidat Lefebvre abandonnant la lutte au dernier moment et c'est alors que le docteur Vial Laviolette, secrétaire-tresorier et officier-rapporteur, a été élu déclarer Daignault élu par acclamation.

Ce qui devait arriver arriva avec une requête en injonction pour empêcher la tenue de la seconde élection, lundi dernier, puis une demande de bref de mandamus pour forcer l'officier-rapporteur à déclarer M. Paul Daignault, échec de Saint-Philippe.

Hier, devant l'hon. juge Hector Perrier, qui présidait à l'audience de la division de Pratique de la Cour supérieure, les plaidoiries dans ces deux affaires d'injonction et de mandamus étaient ajournées au premier jour de février.

Les lignes de la main et la destinée humaine

(par Josef Randal, Ph. D.)

DWIGHT D. EISENHOWER



Le général Dwight D. Eisenhower est un véritable meneur d'hommes et les lignes de sa main le confirment.

La main du général est spatulée et quelque noueuse, signe d'esprit philosophique. Les caractéristiques principales de la main spatulée sont la personnalité puissante, l'énergie dynamique, les qualités de chef, l'originalité des idées et l'audace. Ceux qui possèdent des mains spatulées ont une personnalité très forte et sont plutôt individualistes. Rarement sceptiques, ils absorbent les nouvelles idées avec un enthousiasme qui tempère une raison bien équilibrée.

Toutes les marques de sa main sont profondes et nettes. Signaux-en-deux qui dénotent plus particulièrement les qualités de chef du général. Remarquons d'abord "l'étoile de la victoire" (1) située à l'intérieur de la ligne de vie, en bordure de la main, en face du pouce. C'est là une marque que j'ai vue dans les mains de tous les grands chefs militaires. Remarquons ensuite la "croix des ambitions satisfaites" (2) à la base de l'index.

Cette croix me fait croire que le général Eisenhower occupera un jour le plus haut poste des Etats-Unis.

Délits similaires

Bernard Lavallée, 475, rue Roy, passait devant le juge T.-A. Fontaine, hier, sous l'accusation d'avoir conspiré avec d'autres personnes pour obtenir illégalement du ministère des anciens combattants une somme globale de \$11,000, en allocations de guerre.

L'inculpé a choisi un procès devant jury, avec enquête judiciaire fixée au 25 janvier. Tout cautionnement lui a été refusé à cause de condamnation antérieure pour un délit analogue.

Billets de loterie

Un présumé promoteur de billets de loterie, Jean-Paul Déglise, 6556 rue Molson, passait devant le juge René Thérberge, hier après-midi, sous l'accusation de possession de billets de loterie, de la série "One-Four-Ways". L'inculpé a protesté de son innocence, avec enquête judiciaire le 25 janvier. La police de Verdun saisit 5,000 billets en possession de Déglise. Un cautionnement de \$500 a été exigé par le tribunal.

AVIS est donné par les présentes que Brandel Avrutick, ménager, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Phillip Cutler, directeur commercial, de la cité et du district de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon. Montréal, 9 janvier, 1950. (Signé)

MARCUS & FEINER, Procureurs du requérant. 610, rue St-Jacques ouest, Montréal, Qué.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARTIN MATTHEW WAAGEMANS, commis, de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, DORIS IRENE MITCHELL WAAGEMANS, domestique, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 7 janvier, 1950. R. H. E. WALKER, C.R., Procureur du requérant.

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARJORIE FRANCES MURPHY COZZOLINO, ville de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à la prochaine session, afin d'obtenir un Bill de Divorce de son époux, JAMES THOMAS COZZOLINO, de la ville de Montréal, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à Ottawa, province d'Ontario, ce 30e jour de novembre 1949. SEGUIN & SEGUIN, Procureurs de la requérante 18, rue Rideau, Ottawa, Ontario.

Cartes Professionnelles AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme AVOCATS ET PROCUREURS L.-Alex. Prud'homme C.R. C.-Antoine Geoffrion L.L.L. Guillaume Geoffrion L.L.L. 112, rue Saint-Jacques Adresse télégraphique: "Geoffrion" Tél. HANBOUR 5177 MONTREAL

Tél. PL 1442* Prévost, Montpetit, Noël, Desjardins et Ducharme AVOCATS ET PROCUREURS Claude Prévost, C.R. Jean-Paul Noël, Guy Desjardins, Claude Ducharme 460, ST-JEAN SUITE 313 Montréal

Il est ordonné au défendeur ISSIE MINTZ, de comparaître dans les mois. Montréal, 17e jour de janvier 1950. OMER HARDY, Député-Protonotaire. Me Gaston Gauthier, Avocat de la demanderesse, 221, rue St-Jacques ouest.

LES PATES ET PAPIERS

500,000 Canadiens tirent leur subsistance de cette industrie

La première d'une nouvelle série de huit conférences sur l'industrie des pâtes et papiers a été donnée hier soir à l'Université McGill, sous les auspices de l'Institut canadien des recherches sur les pâtes et papiers, par M. Frank L. Mitchell, O.B.E., B.Sc., M.E.I.C., gérant de l'Association canadienne des pâtes et papiers, qui s'est étendue sur les problèmes auxquels cette industrie canadienne doit faire face, et sur les méthodes qu'elle emploie pour les résoudre. Il a donné un résumé historique de son passé et quelques pronostics sur son avenir.

Soulignant l'importance de cette industrie, pour les Canadiens, M. Mitchell a décrit les aspects économiques, ouvriers, techniques et scientifiques, pour la gouverne des étudiants qui se destinent à cette branche et pour l'industrialisation des autres.

500,000 travailleurs

Sur le plan économique, M. Mitchell a déclaré que plus de 500,000 Canadiens tirent directement leur subsistance de cette industrie et que leur nombre croît sans cesse. Elle offre de belles carrières aux jeunes qui ont la formation requise. En outre, plusieurs centaines de milliers d'employés, en d'autres industries, travaillent parce que l'industrie des pâtes et papiers est le plus gros acheteur canadien de transports, électricité, combustible, fournitures, équipement de toutes sortes. En 1948, elle a déboursé \$722 millions pour services, fournitures, main d'œuvre et impôts.

"Parmi les industries canadiennes de temps de paix, a déclaré le conférencier, celle des pâtes et papiers est au premier rang pour le nombre d'employés, la somme des salaires payés, la valeur des exportations et la valeur de la production. C'est également, et de beaucoup, la première industrie pour le capital engagé."

"L'industrie des pâtes et papiers joue et continuera de jouer un rôle transcendant dans les efforts du Canada pour se procurer des dollars américains, a dit M. Mitchell. Dans les dix premiers mois de l'année dernière, les exportations du Canada aux Etats-Unis, sans compter l'or, se sont chiffrées par \$1.1 milliard, dont 37 1/2%, ou \$440 millions en pâtes et papiers."

Contribution importante

"Autrement dit, sur chaque dollar américain que le commerce rapporte à notre pays, l'industrie des pâtes et papiers en procure plus de trois. Voilà une contribution importante qui aide beaucoup à résoudre le problème des échanges. C'est un apport d'une valeur

inestimable qui ne peut être maintenue qu'en adoptant, pour toute l'industrie, un régime sainement déterminé et sagement observé."

M. Mitchell a fait remarquer que dans le domaine du développement hydro-électrique, le Canada se place en second parmi les nations, du monde comme pays producteur et consommateur d'énergie électrique, ce qui est largement dû au fait que les usines de pâtes et papiers utilisent environ 40% de toute l'énergie consommée au Canada par les entreprises industrielles et minières.

A quel cela tient-il que cette industrie constitue l'armature de l'économie canadienne? Quelle est sa tâche? ou l'accomplissement de la fonction fondamentale est de convertir une richesse nationale, à savoir les arbres qui poussent dans la forêt, en une grande variété de produits essentiels et utiles, et c'est dans le lointain intérieur du pays que se déroulent la plupart du temps ces processus complexes et ininterrompus."

C'est ainsi que dix millions de cordes de bois sont récoltées et dirigées vers les lacs et les rivières qui les transportent jusqu'aux usines. Là, grâce à des installations dont la valeur se totalise à plus de \$1 milliard, cette matière première est transformée en \$800,000,000 de produits finis. Ces chiffres imposants figurent en tête de la liste des industries canadiennes en temps de paix."

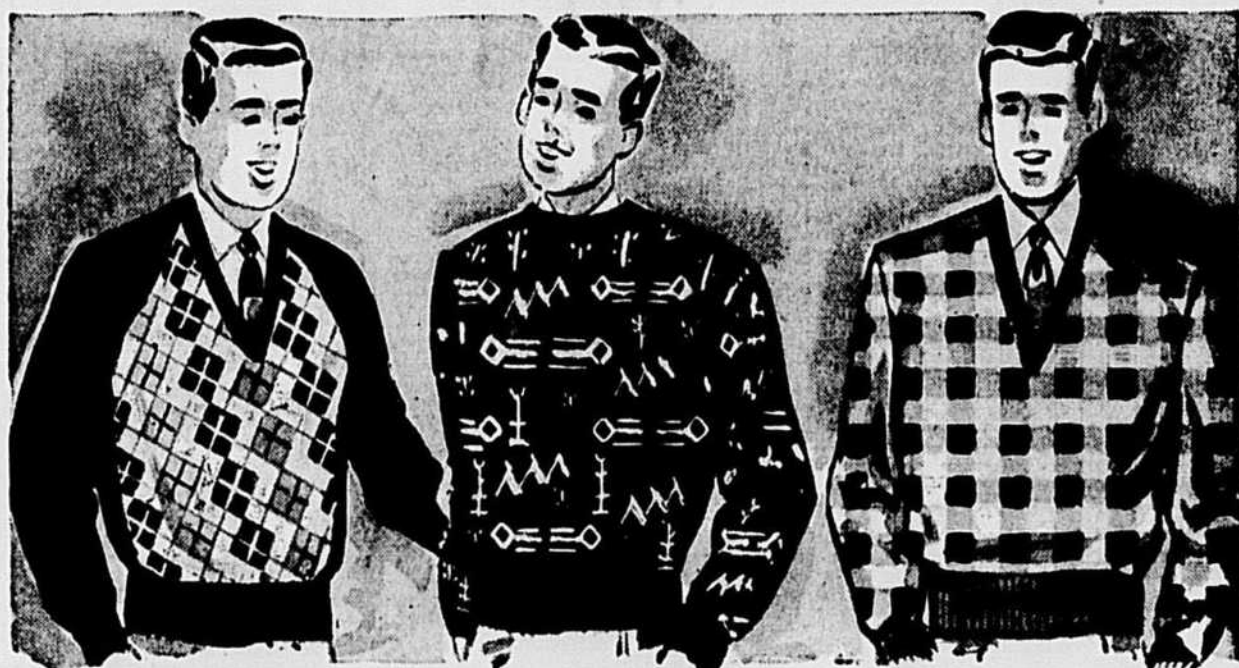
La conservation

M. Mitchell a aussi parlé de la conservation et de l'utilisation méthodique des ressources forestières du Canada, soulignant que trop de gens considèrent les forêts moissonnées comme pure perte, alors que la véritable perte réside dans les arbres qu'on laisse brûler ou encore qu'on laisse croître et mourir de vieillesse sans les avoir abattus."

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30, SAMEDI COMPRIS
OUVERTS JUSQU'A 9 HEURES LE VENDREDI SOIR

DUPUIS

BAS PRIX ECLIPSE QUI SIGNIFIENT DES ECONOMIES OPPORTUNES...



BEAUX CHANDAILS DE LAINE BOTANY

Pour garçons - Poitrine : 24 à 34

VOICI UNE AUBAINE DONT TOUS LES PARENTS ECONOMES VOUDRONT PROFITER... Superbes chandails tout laine à tricot fantaisie dont les motifs JACQUARD ressortent bien, dont les quadrillés et les carreaux sont des plus attrayants. Quelques-uns sont de teinte unie. Choix de rouge, brun, vert, bleu, marron mais non dans chaque taille.

1.59

COMBINAISONS

FIN TRICOT DE COTON

pour garçons — tailles 26 à 34

Plusieurs garçons préfèrent ce tricot de coton côtelé des plus confortables pour l'hiver. Epaisseur moyenne, coupe ample, manches courtes et jambes longues. A CE BAS PRIX ECLIPSE ACHETEZ-EN 2 ou 3.

1.19

Prix ord. 1.98

PRIX ECLIPSE DUPUIS, AUJOURD'HUI—chacune

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (DE MONTIGNY)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS président A. J. DUGAL vice-président

Cour Supérieure

Division de Pratique

Le 17 janvier 1950. Président: l'hon. juge Hector Perrier. Les jugements suivants furent rendus: Fred Zarbatany contre Adrien et Léopold Martineau — jugement ordonnant l'examen du demandeur et de son chauffeur, d'ici 15 jours.

Paramount Service Enterprises Ltd contre Leon Pilon — jugement ordonnant l'examen de la demanderesse le 23 janvier. Marcel Deschamps contre dame Yvonne Payette — jugement autorisant le requérant à ester en justice.

Joseph Vaillancourt contre M. Wikovics — jugement autorisant le requérant à ester en justice.

Booster Wightman contre Dr. D. C. Kingston — jugement autorisant les procureurs du demandeur de se retirer du dossier.

Muriel Gertrude Willett contre John William Harrison — jugement autorisant la requérante à ester en justice.

Marcel Beaulieu contre Y. Monty — jugement accordant motion pour se retirer du dossier.

Dame Gertrude Lussier contre François Xavier Boivin — jugement autorisant la requérante à ester en justice.

Imperial Insurance Office contre Compagnie des Tramways — jugement accordant motion pour substitution de procureurs, sans frais.

Henri Skerette contre Compagnie des Tramways — jugement ordonnant l'examen médical et l'examen du demandeur le 23 janvier.

Guy Bieras contre Edmond's Auto Sales Ltd et Marcel Poirier — jugement accordant motion pour se retirer du dossier.

Gisèle Giguère contre Cecil Alfred Ellis — jugement autorisant la requérante à ester en justice.

Ovilia Lafetiere contre dame Jeanne Fugère St-Louis et Vir — jugement accordant motion pour amener sur paiement des frais de motion.

Dame Florence Rita Ruisman, requérante — jugement accordant requête pour rectification des registres de l'état civil.

Ellie C. Gilbert contre D. Charrette — jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

PHARMACIE MONTREAL

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

CHS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire

JOUR ET NUIT SIGNEZ HA. 7251

← AJUSTEURS DES 2 SEXES
← SALONS PRIVÉS
← MARQUES CONNUES
← BAS PRIX

BANDES
HERNIAIRES
SOUTIENS CHIRURGICAUX
ET ATHLÉTIQUES